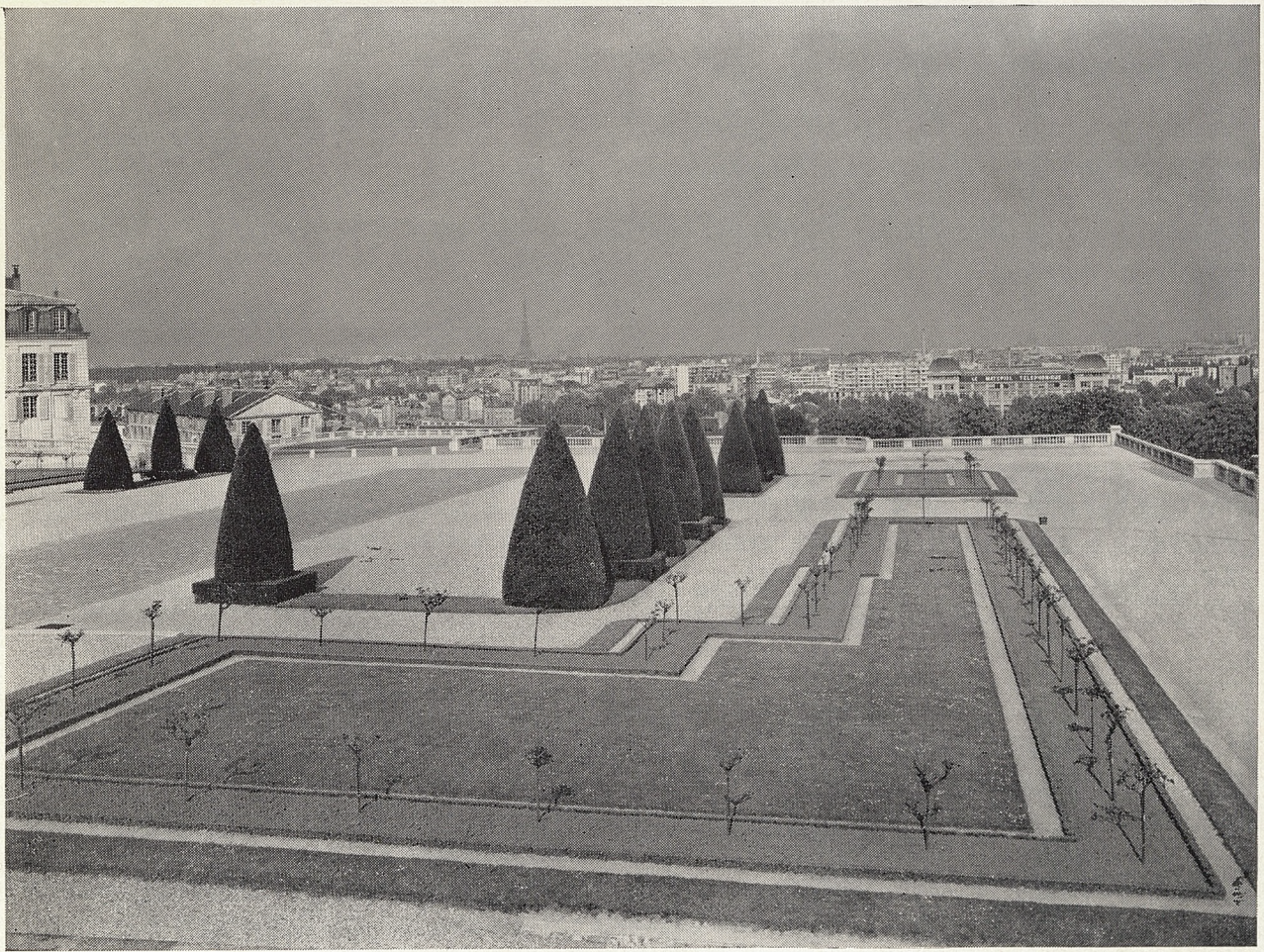




Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Parc de Saint-Cloud (emplacement de l'ancien château)

PHOTO SARTONY

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 53-15

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

OPTIQUE MÉDICALE

MONTURES ET VERRES CORRECTEURS DE TOUTES MARQUES

J. MIGNARD

Pharmacien - Opticien

11 BIS, RUE ROYALE - SAINT-CLOUD

MOL. 42-11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : VAL. 59-66

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ avec la Sécurité Sociale
et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France,
Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

COUVERTURE — PLOMBERIE

CHAUFFAGE CENTRAL — GAZ ET MAZOUT

Société CHALEUR - EAU - LUMIÈRE

ANCIENS ÉTABL. P. COMPAIN & C^{ie}

10, RUE DAILLY, SAINT-CLOUD - Tél. : 605 44-74

69, RUE BAYEN, PARIS — Tél. : 380 23-31 30-59

TAPIS et
MOQUETTES de FRANCE



CENTRE NATIONAL DES TAPIS ET TAPISSERIES

17^e, Place Malesherbes, 11

622-21-67

6^e, Boulevard Montparnasse, 9^{ter}

783-68-00

11^e, Boulevard Voltaire, 6

805-16-86

MOQUETTES : 1500 coloris, qualité dessins ;
TAPIS : 1500 versions contemporaines, styles Orients ;
TAPISSERIES : de Watteau à J.P. le Doux.

Prix circuit direct moins escompte substantiel aux Clodoaldiens.

Crédit sans formalité sur 1 an 1/2

PASSEZ AUX "TMF", VOUS SEREZ DÉJÀ RAVIS !

Madame L. ABDOUCHELI

Ex-Docteur dentiste
de la Faculté de médecine de Tiflis

Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps
par l'Ecole du docteur Pentoureau
et l'Académie de soins esthétiques de Paris

102, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 44-28

SUR RENDEZ-VOUS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SURESNES

- CITÉS

SAINT-CLOUD

16, avenue Jean-Jaurès
506-50-77

2, av. du Maréchal-Foch
605-92-27

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

(Comptes de Chèques sans aucun frais) Location de coffres-forts

Laboratoires Franay
Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)
Tél. : MOL 69-20

ATELIER CARROSSERIE - PEINTURE - MÉCANIQUE

Spécialiste **CITROËN - PANHARD**

STATION ÉLECTRONIQUE DE RÉGLAGE - MISE AU POINT
VOITURES SPORT TOUTES MARQUES

M. C. GORJU, 1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD
GARAGE DU PONT DE St-CLOUD - Tél. : 605-44-62
Remorquage - Dépannage jour et nuit

PAUL DAHL

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ
CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD MOL. 67-25

STUDIO DE
SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOS AMATEUR - CINÉ - MARIAGES - PORTRAITS

3, rue de la Libération
Tél. : 605-07-26

PHOTOGRAPHIES
INDUSTRIELLES



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER
SURESNES

506-46-59

MIROITERIE - VITRERIE

Tous Travaux pour appartements

DEWERPE

— Fondée en 1889 —

7, rue Mollien, BOULOGNE-SUR-SEINE

Tél. : 605-19-06

Escompte Spécial sur référence de cette annonce

CONTRE LA PERTE, LE VOL, L'INCENDIE

Pour vous aider dans l'ACQUISITION, la CONSTRUCTION, la RÉPARATION
de votre appartement.

AYEZ UN LIVRET de CAISSE d'ÉPARGNE :

Livret ordinaire : maximum des dépôts 15.000 Fr.

Intérêt 3 % net d'impôt

Livret supplémentaire « B » : maximum des dépôts 15.000 Fr.

Intérêt 2,25 % (impôt déduit)

Livret Epargne-Logement : maximum 40.000 Fr.

Intérêt 2 % net d'impôt

TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS
SAINT-CLOUD, 29, rue d'Orléans — Tél. : 825.64.65

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE

APPAREILS MÉNAGERS - VENTE - DÉPANNAGE
INSTALLATIONS - ENTRETIEN - BATIMENT ET INDUSTRIE

SOCIÉTÉ P.U.C.E.P.

BOU. 72-49

58, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD

MOL. 86-08

PIANOS R. Dieffen

Vente - Achat - Accord - Réparations - Location

18, rue Preschez - SAINT-CLOUD - MOL. 94-31

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN et FILS

13, rue Sevin-Vincent, St-CLOUD 408-89-25

agence beausoleil

PIERRE LACLEF

TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
CONSTRUCTION

160, boul. de la République
SAINT-CLOUD
Tél. : 408 76-65

PHARMACIE DU VAL-D'OR

J. Sanguinetti, Pharmacien - 51 bis, rue du Val-d'Or - 605-99-83

Homéopathie - Allopathie - Analyses
Dermo-biologie - Helena Rubinsten

LIBRAIRIE - PAPETERIE

DÉPOT CENTRAL DE JOURNAUX ET PUBLICATIONS

J. PLEURDEAU

16, rue Royale, St-CLOUD - Tél. : MOL. 43-47

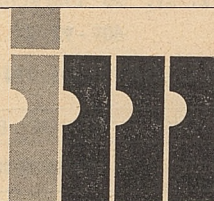
Pharmacie de la Bérengère

4, Parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD - Tél. 408 73-60

HOMÉOPATHIE — ALLOPATHIE

ANALYSES MÉDICALES

TYPO OFFSET PHOTOCOMPOSITION



*imprimerie
monnier*

*11, av. foch saint-cloud
téléphone 605 56 76*

PÂTISSERIE - CONFISERIE - SALON DE THÉ - GLACES
CUISINE - LUNCHS - REPAS COMPLETS

MAISON DANIEL, **VIGNAL** (Successeur)

LIVRAISONS A DOMICILE

42, rue Gounod, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-54-09

PEINTURE - RAVALEMENTS
VITRERIE - DÉCORATION

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-58-89

GARAGE de L'HIPPODROME

153, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

J. GUYOMARD

Gérant libre

Tél. : 408 75-48

MÉCANIQUE

TOLERIE

PEINTURE

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

ENTREPRISE MARCEL PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL. 65-85

CHAUFFAGE (Charbon - Gaz - Mazout)
PLOMBERIE - SANITAIRE

D. CLEPOINT

7, rue Preschez, SAINT-CLOUD

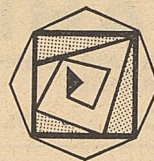
Tél. : 825-08-71

TÉL. : 605-21-87

Baticéram

la Noblesse de la Céramique

44, RUE ESCUDIER, BOULOGNE (92)



Grès cérame

Faïence

Mosaïques

Dallages

Produits
rustiques

Crédit possible de 1 à 3 ans

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
ET AGRICOLES
INDUSTRIELLES

LES

POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-2-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS
MATÉRIEL INCENDIE
POMPES MARINES

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

TRIBUNE LIBRE

LE PRINCE

Nicolas **Machiavel**, au Chapitre 25^e du PRINCE, écrit ceci :

« Je n'ignore pas la pensée qu'ont eue et qu'ont encore bien des gens : que les affaires du monde sont tellement gouvernées par la Fortune et par Dieu, que toute la prudence humaine n'est point capable d'y mettre obstacle, ni d'y apporter aucun remède ; et ils concluent qu'il ne faut pas s'en mettre en peine, mais qu'il faut abandonner les choses à leur destin..... »

..... « Néanmoins, notre libre arbitre n'étant pas tout-à-fait éteint, je pense qu'il peut être vrai que la fortune conduise la moitié de nos actions, mais qu'elle nous laisse gouverner l'autre moitié ou presque. »



Ainsi donc, rien n'est tellement changé depuis **Machiavel**, puisque le succès du Gouvernement actuel provient de ce qu'il a su profiter de la fatigue des Français après plus de 40 ans de guerres successives et d'instabilité. Ils ont décidé, lassés des jeux stériles de la Politique, de s'en remettre à la Fortune qui leur est apparue, en la personne du Général de Gaulle.

Il était tentant pour celui-ci de profiter, pour renforcer l'exercice de son Pouvoir, des moyens modernes mis à sa disposition comme la télévision qui pénètre dans les foyers, l'avion qui permet des déplacements rapides, fréquents et peu fatigants.

De plus, le Pouvoir a su se créer des fidélités et récompenser au maximum ces fidélités.

Nous nous retrouvons ainsi dans une situation analogue à celle de Napoléon I^{er} et Napoléon III récompensant leurs fidèles en les anoblissant ou en les enrichissant.

Une nouvelle aristocratie est née qui, inconditionnellement, favorise le Pouvoir et tient le Pays dans une forme de tyrannie acceptable pour beaucoup, mais qui contient en son sein le germe mortel commun à toutes les tyrannies.

Au moment où l'instruction, dans un pays civilisé, est universelle et de plus en plus poussée, au moment où les élites sont de plus en plus nombreuses et savantes, est-il possible qu'un seul homme, malgré la complexité des problèmes qui l'assaillent, ne s'entoure même pas des conseils de ses ministres ? Est-il possible qu'il prenne des décisions qui engagent l'avenir du Pays et modifient le cours de l'Histoire, seul dans le silence de ses retraites intermittentes ?

Qu'advierait-il si cet homme âgé, isolé par l'exercice du pouvoir, soumis à toutes les flatteries de sa Cour, privé du contact avec la vie quotidienne que nous connaissons — qu'advierait-il si, comme Napoléon III et comme tous les tyrans de tous les âges, il se trompait ?

La question se pose tellement, qu'au cours de la campagne pour les élections présidentielles (dont il faut reconnaître qu'elle s'est toujours maintenue dans un ton sérieux et déférent), le grand public de la télévision, mis au fait de bien des questions, a provoqué un ballottage au premier tour.

Au moment où les élections législatives se préparent, il est bon que ces réflexions soient faites. Il est nécessaire, qu'enfin, la Constitution de la V^e République fonctionne normalement.

Notre Pays est malade. Il n'est pas le seul, j'en conviens, mais un malaise y règne : il nous faut une guérison totale. Il n'y a pas de victoire sur la maladie sans un combat. Ce combat va avoir lieu lors des élections législatives : c'est le devoir de chacun de s'y préparer dans le calme et dans la vérité.

Francis CHAVETON.

Un quart de siècle de vie municipale

1940-1965 (suite)

Au cours de la coupure d'été, le dialogue engagé « en direct avec M. le Maire » et, en l'occurrence, avec M. **Michel Salles**, ancien Maire, a été interrompu. En attendant sa reprise, qui sera certainement réalisée pour le prochain Bulletin, nous publions ci-dessous, « en vrac » et un peu au hasard, un certain nombre de souvenirs, glanés ici ou là, tous vécus et qui, nous semble-t-il, intéresseront ceux qui étaient à Saint-Cloud pendant ces temps troublés et sans doute aussi beaucoup d'autres.

Les problèmes de **ravitaillement** étaient, à juste titre, parmi ceux qui préoccupaient quotidiennement la population et les autorités responsables.

En particulier M. **Pourtalé**, adjoint, était chargé des démarches à faire en vue des attributions. Celles-ci obtenues, il fallait répartir équitablement entre les parties contributaires, les bons correspondants : mais le public ne trouvait pas toujours la contre-partie chez les commerçants... Certaines denrées nécessitaient des démarches spéciales et le chauffage et la circulation posaient souvent de difficiles problèmes : carburants, bois. La Municipalité s'était procuré des coupes de bois, en province, pour éviter la pénurie totale. Cette question s'est d'ailleurs prolongée bien après la Libération et une vaste entreprise de transports, qui rendit de gros services, fut mise sur pied par M. **Laroue**, adjoint de la Municipalité élue en 1945.

Le Bureau du Ravitaillement était installé dans les bâtiments occupés actuellement par la bibliothèque municipale et la distribution des tickets se faisait dans la Salle des Mariages, avec des bureaux annexes au garage municipal de Montretout et dans une baraque aux Coteaux, ancien pavillon de l'Aéro-Club, en l'emplacement de l'actuel Stade Hachette.

Ce service, entre autres, eut à « aider » un certain nombre de personnes en situation irrégulière : prisonniers évadés, réfractaires du S.T.O., maquisards parachutés, etc., pour lesquels, évidemment, aucune « fiche » régulière ne pouvait exister et qu'il ne fallait pourtant pas laisser mourir de faim...

Le fichier était fréquemment contrôlé par les Allemands et le double de la fiche devait être envoyé à la mairie du lieu de naissance pour dépister les doubles-cartes et les irrégulières. Pour les clandestins, ce double n'était pas établi ; d'ailleurs, la fausse carte ne donnait lieu à aucune fiche : moyen radical, mais risque permanent en cas de découverte ou d'arrestation.

Citons, parmi les principaux responsables de ce service (et nous en oublions, sans doute) : Monsieur **Bonnifaud**, secrétaire général, le regretté M. **Baudry**, dont ce Bulletin annonce par ailleurs la disparition, Mlle **Chamon**, qui reçurent ultérieurement des récompenses méritées ; d'autres qui n'en reçurent pas malgré l'importance des services rendus : Mlle **Richer**, Mlle **Brocard**, Mme **Monsel**.

Parmi ces clandestins fut M. Claude **Spaak**, frère du célèbre homme d'Etat belge. M. **Blanchon**, chez lequel M. Spaak était caché avec Miss Ruth **Peters**, tous deux recherchés par toutes les polices allemandes pour l'évasion du chef du contre-espionnage U.R.S.S. pour l'Europe, était venu demander à Monsieur **Salles** de faciliter l'établissement de fausses

cartes d'identité et d'alimentation : ce qui fut fait par M. **Baudry**. Cette situation dura jusqu'à 12 avril 44, date où les reclus furent reconduits à l'ambassade de Belgique dans la camionnette de M. **Masson**. Ultérieurement, M. **Blanchon** transmit à M. **Salles**, avec ses remerciements, ceux de M. Claude **Spaak** et de Miss Ruth **Peters**.

Il faut reconnaître que la police, en l'espèce Monsieur **Fleury**, facilita bien les choses en apposant le tampon officiel sur des pièces d'identité ou laissez-passer, parfaitement fausses... Ainsi en fut-il entre autres une fois en faveur de M. **Grandval**, ancien Ministre, qui avait un besoin urgent, ce jour-là, d'un faux laissez-passer qui ne lui fut pas refusé !

Mais revenons aux problèmes de ravitaillement.

Une grave pénurie de pommes de terre affligeait les cantines scolaires pour lesquelles cette « précieuse » denrée constituait une importante base de ration. On en trouvait bien, mais au marché noir, à 7 francs, alors que le prix de taxe, le seul qui pouvait être comptabilisé, était de 2,40 francs... Un certain nombre d'adjoints décidèrent spontanément les achats nécessaires au prix fort, la différence étant payée par leurs propres dons : les enfants (de toutes nos écoles : privées comme publiques, tous traités sur un pied d'égalité absolue) eurent ainsi de quoi manger.

On manqua aussi de conserves de viande pour honorer de parcimonieux tickets. La Préfecture n'était pas en mesure d'assurer les livraisons. Une possibilité se présenta de faire fabriquer ces conserves dans une usine des Fermiers Réunis, à Maintenon : comme il s'agissait du département voisin, un bon de déblocage s'avérait nécessaire : mais rien à faire pour l'obtenir officiellement. Là encore, une complicité dans les bureaux permit l'établissement d'un authentique « faux » bon, au cachet très authentique... mais non signé, l'autorité responsable n'ayant pas été mise « dans le coup »... C'est M. **Salles** qui imita, sous sa propre responsabilité, la signature nécessaire. Et ainsi 3 tonnes de viande, transformée en conserve en Eure-et-Loire, vinrent au secours des prisonniers cloaldiens auxquels c'était destiné. Et même, à l'occasion de cette opération, on put compléter le chargement par un stock important de boîtes de tripes...

Il y eut aussi, au moment de la Libération en particulier, une très grave pénurie de farine : tous les transports étaient bloqués...

Un « dépannage » spectaculaire fut opéré par divers camions, à l'initiative de M. **Pourtalé**. Nous avons interrogé à ce sujet, pour nos lecteurs, M. **Kirchoffer**, qui était chauffeur à la ville et a conservé une mémoire très fidèle des événements auxquels il a été mêlé. Voici son récit :

« M. **Guiochon**, chef de la voirie, demande des volontaires pour tenter d'aller à Corbeil chercher de la farine aux Grands Moulins. Je m'offre.

« Nous partons donc à deux camions, l'un de l'entreprise **Pavic**, l'autre de la Ville, que je conduisais et sur lequel avait également pris place M. **Pourtalé**.

« Tout va bien jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges.

« Là, des gendarmes nous arrêtent et nous disent qu'il est inutile de continuer, que les Allemands occupent les routes, qu'ils vont tirer sur nous et que nous allons nous faire tuer.

« Nous décidons de continuer et nous arrivons aux

Moulins de Corbeil sans autre encombre : il y avait quinze jours qu'aucun camion n'y était entré !...

« Mais voilà qu'arrive une section d'Allemands. L'officier, persuadé que nous avons un chargement de plastic destiné à faire sauter les moulins, fouille partout, en vain évidemment. M. **Portalé** parlemente en allemand et finit par les persuader, ou à peu près..., qu'il s'agissait uniquement d'un convoi de ravitaillement.

« Donc, on charge et on repart, le camion **Pavic** me précédant.

« Dès la sortie, rafale de mitrailleuse, mais dirigée vers l'arrière du camion, sans quoi, s'ils avaient voulu, ils nous auraient facilement tués...

« Nous poursuivons pourtant. Mais, tous les 2 ou 3 kilomètres, arrêt par patrouille, vérification de nos papiers et du chargement : le tout trouvé en règle. A la fin, M. **Portalé** leur demande ce que cela signifie. Réponse : « Nous ne savons que faire et cela nous amuse ! »

« Nous arrivons à la Porte d'Italie. Là, c'est autre chose ! La population est en train d'arracher les pavés et de dresser des barricades. Alors, un pneu de mon camion éclate, faisant un bruit épouvantable. Croyant à un bombardement, tout le monde se sauve. Je répare non sans peine ce pauvre matériel usé, alors que mon 7 tonnes était chargé peut-être à 10 ! ou plus...

« Enfin, nous passons de justesse : il restait juste la place dans la barricade. Dix minutes plus tard, cela aurait été impossible !

« Et nous arrivons à Saint-Cloud, sains et saufs, avec notre précieux chargement. Mais nous avions eu chaud !... »

« D'autres fois, nous allions vers **Trappes** chercher des légumes : des petits pois en fanes que l'on remettait tels quels aux détaillants. Là, c'étaient les avions : à chaque passage, il fallait stopper et se coucher dans les fossés ! Toutes ces difficultés semblent aujourd'hui à peine croyables ! »

(A suivre).

Memento téléphonique

□

Pompiers : 605-45-14.
Commissariat de Police : 825-69-40.
Gendarmerie : 605-43-76.
Hôpital : 605-53-09.
Ambulance : 736-09-82.
Cimetière : 408-83-24.
Taxi : 825-00-00.
Centre Social de la Passerelle : 605-38-34.

Méditation de rentrée

Il faut savoir parfois se tourner vers le passé en vue de l'avenir.

Le passé, ce sont nos belles vacances envolées au cours desquelles chacun a pu faire d'amères réflexions ou de peu flatteuses comparaisons, s'il a voyagé à l'étranger, sur l'insuffisance de notre réseau routier. L'avenir, ce sont les décisions impérieuses et urgentes

qu'il faut arracher aux pouvoirs publics, puisque leur carence semble confiner à l'inconscience.

En haut lieu, on semble oublier que la circulation aura triplé avant dix ans et que l'industrie automobile est le pouls de notre expansion économique. Veut-on dégoûter nos concitoyens de.. prendre la route et mettre en chômage cette industrie vitale ?

Un fait demeure : les autoroutes françaises sont très insuffisantes en longueur (comme en largeur : témoin les pauvres « deux pistes » des deux branches de notre autoroute de l'Ouest, ou de celle du Sud, pourtant de conception bien plus récente...) Et les projets annoncés sont, eux aussi, très insuffisants : 172 kilomètres, paraît-il, alors qu'il en faudrait un minimum de 500 par an.

Cet autre fait aussi : faute d'autoroutes, faute de pouvoir rouler détendus sur les grandes nationales surchargées, les Français emploient de plus en plus le réseau secondaire, dont on se plaît à vanter.. les charmes et la densité ! De qui se moque-t-on ? L'homme d'affaires qui descend à Bordeaux, Toulouse, Lyon ou Marseille pour, ensuite, rayonner, est-il un « touriste » dont le temps compte (peut-être) peu ? Et le « touriste » lui-même, dont l'aire de vacances se situe à l'autre bout de la France, voire à l'étranger, n'a-t-il pas le droit de prétendre la rallier avec sécurité et confort dans un temps minimum ? Et d'ailleurs, nos « charmantes » petites routes ne le sont (pour combien de temps encore ?) qu'à la condition expresse que la circulation y reste très modérée... Attention, l'asphyxie qui a déjà gagné nos autoroutes et nos grands axes routiers aura tôt fait de s'installer aussi sur les routes secondaires, d'autant qu'elles ne sont absolument pas adaptées à une circulation intense : elles ne sont en général pas prioritaires, ne comportent qu'un minimum de passages protégés et, autant dire, aucun carrefour aménagé, aucune déviation à la traversée des nombreux villages ou villes : autrement dit, elles ne sont valables pour ceux qui les empruntent.. et les connaissent, qu'à condition qu'ils y soient **seuls**. Alors ?

Quelques exemples qui nous touchent d'un peu plus près parce qu'ils influent sur notre vie quotidienne, illustreront sans épuiser le sujet, l'effarante insuffisance contre laquelle chacun peste journallement.

Ainsi les véhicules venant de Sèvres par la voie rive gauche, longeant le parc, et qui désirent se rendre à Suresnes, St-Cloud et l'autoroute, sont obligés de passer sous le pont pour ne pas couper la file débouchant de l'autoroute. Très bien. Passons sur l'épingle à cheveux délicate, surtout pour les véhicules longs, que doivent accomplir les voitures qui retournent vers Saint-Cloud et l'autoroute, véritable défilé protégé par un feu qui ne reste « vert » que quelques secondes... Mais, pendant cette attente, les véhicules se rendant à Suresnes par le quai conservent le feu vert : or c'est le plus souvent sans efficacité, l'unique voie étant alors bouchée par les véhicules qui tournent... Paris a su en de nombreux endroits, utiliser ses « voies sur berge ». Ici, ce n'est pas la place qui manque pour acheminer, sur une berge qui ne sert à rien, la file des voitures qui, certains jours, refoulent loin en arrière pendant que devant, sur le quai Carnot, la voie est libre et vide... Alors ? Oui, mais c'est « le port de Saint-Cloud » et cela est du domaine, non des Ponts et Chaussées, mais de la Navigation Fluviale... Le principe de la grande voie sur berge est pourtant

admis... mais s'inscrit à un plan lointain qui verra le jour Dieu sait quand !

La perfection du genre (si l'on peut dire) c'est, c'est encore, c'est toujours notre place Georges-Clemenceau... On nous promet pour dans un nombre inconnu, mais certainement respectable, d'années, un passage de l'autoroute en surélévation, prolongée par une voie haute allant, par un pont « en biais » rejoindre, à Boulogne, la limite du Bois et de là, à la Porte d'Auteuil, le futur boulevard périphérique dont il semble, après tant de palabres, que le tracé soit arrêté. En attendant, eh bien, il faut qu'on sache qu'une solution, moins définitive mais réalisable immédiatement, existe : elle consiste, en profitant des travaux, déjà en cours, de la rénovation du vieux Saint-Cloud, à détourner la rue Dailly vers la droite, pour aller passer **sous** l'autoroute et ressortir en direction de Sèvres ou Suresnes, avec possibilité de rejoindre le Pont de Saint-Cloud, tout cisaillement supprimé. Il faut qu'on sache aussi que la Ville de Saint-Cloud, tant cette question semble vitale, est disposée à consacrer une très grosse somme : 100 millions d'anciens francs, à titre de contribution à cette réalisation dont l'urgence n'a pas à être plaidée...

Et pourtant ! Si seulement un pourcentage **raisonnable** des innombrables et énormes taxes et impôts versés annuellement par l'automobile, sous quelque forme que ce soit, était consacré à nos routes, le retard considérable pris en ce domaine pourrait être comblé en un temps relativement acceptable.

Mais on discute, les ministères et les services se renvoient la balle, usent d'arguties ; l'essence se gaspille, les nerfs se rongent . . .

Chronique des quartiers

Quartier du Centre

Voirie :

Le programme publié dans le numéro de janvier 1966 s'effectue normalement.

A noter que seront exécutés avant la fin de l'année :

Le **parking**, côté pair de la rue Dailly (partie basse) et l'agrandissement de la Place de la Mairie.

Ce dernier projet comportera : l'aménagement d'un parking propre aux services municipaux et l'agrandissement du parking public : en tout quatorze places supplémentaires. Un jardin sera créé formant le fond de ce parking. L'ensemble, place et rue, sera revêtu d'un tapis-sable après amélioration des ouvrages d'assainissement ; l'éclairage public sera complété par la pose de 6 candélabres nouveaux.

Est également prévue, avant la fin de l'année, la réfection provisoire des escaliers de la rue Feudon et la remise en état de la partie basse de cette rue.

Bâtiments communaux :

Les travaux d'agrandissement de la mairie se terminent.

L'insonorisation de la Salle Emile-Verhaeren est terminée ainsi que les travaux de modernisation de cette salle.

Les lavatoires de la gare pourraient fonctionner si le recrutement d'un préposé pouvait être réalisé rapi-

dement. Les candidatures seront transmises à la S.N.C.F. A noter que les anciens W.C. et urinoirs de la S.N.C.F. ont été démolis.

Bâtiments scolaires :

Les travaux d'entretien ont été exécutés, la rentrée s'effectue normalement.

Circulation :

Une réglementation de la circulation a été instituée à l'occasion de l'ouverture du chantier de rénovation urbaine. Cette réglementation sera bientôt complétée par la suppression partielle de la circulation rue de la Paix et rue Hébert (partie basse).

Quartier Passerelle-Coteaux

Voirie et assainissement :

Les travaux d'entretien prévus ont été exécutés.

L'adjudication des travaux d'assainissement est en cours et leur exécution va démarrer en octobre prochain.

L'étude d'aménagement du quartier sis à proximité du passage à niveau, boulevard Sénart, se poursuit.

Bâtiments communaux :

L'aménagement des abords du Centre Social de la Passerelle de l'Avre est en cours.

Bâtiments scolaires :

En dehors des travaux d'entretien courant, sont en cours ou en instance de terminaison :

a) l'installation du chauffage central au mazout du groupe scolaire des Coteaux ;

b) la réfection complète de la cour de l'école des filles, après établissement d'ouvrages d'assainissement.

Stade Municipal :

Le stade a reçu ses réparations habituelles et est prêt pour la saison de football.

Circulation :

L'arrêté suivant vient d'être pris pour réglementer l'occupation des berges de la Seine, quai Carnot (Arrêté du 29 août 1966) :

Article premier : L'occupation des berges de la Seine dans l'agglomération de **Saint-Cloud** entre la rue du Val d'Or (limite de **Suresnes**) et le pont de **Saint-Cloud**, est réglementée ainsi qu'il suit :

a) Seule une bande de 1 m de largeur, en bordure de la crête de la berge, est réservée pour l'amarrage des péniches et le dépôt des bateaux de faibles dimensions ;

b) La partie restant entre cette limite et la ligne d'arbres est réservée à la circulation des piétons. Cette partie sera donc débarrassée de tous câbles et dépôts de quelque nature que ce soit ;

c) Des poteaux en béton seront implantés entre les arbres et dans l'alignement de ceux-ci afin d'interdire le stationnement en épi de tous véhicules ;

d) Le stationnement général des véhicules de tourisme sera autorisé longitudinalement entre la ligne d'arbres et la bordure de trottoir du quai Carnot et en retrait de cette bordure à 0 m 35 de la chaussée, en dehors des entrées charretières régulièrement autorisées.

Article 2 : Toute personne ayant fait l'objet d'une autorisation de stationnement sur le domaine fluvial et désirant bénéficier d'une entrée charretière pour accéder aux berges de la Seine, devra présenter à M. le Préfet de Seine-et-Oise (Service des Ponts-et-Chaussées), une demande accompagnée d'un plan de situation qui sera adressée sous couvert de M. le Maire de Saint-Cloud.

Article 3 : Les autorisations seront accordées à titre précaire et révocable et pourront ainsi être retirées en cas d'inexécution des conditions imposées ci-dessus ou si les besoins de la navigation ou un intérêt public justifiaient cette mesure et cela sans que le permissionnaire puisse prétendre à une indemnité quelconque.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux répressifs compétents.

Quartier du Val d'Or

Voirie, assainissement :

a) L'élargissement de la rue du Mont-Valérien et du carrefour avec le boulevard de la République ont été réalisés. Restent encore à effectuer le revêtement tapis-sable par le service des Ponts-et-Chaussées et la pose du bureau de poste muet devant le pavillon du gardien de l'ensemble « La Bérengère ».

b) La remise en état des trottoirs après replantation prévue avenues de la Pommeraie, Duval Le Camus et des Vignes sera exécutée sur les crédits du budget additionnel de 1966, compte tenu de la finition des travaux d'assainissement.

c) La cour de la gare des voyageurs du Val d'Or a été revêtue d'un tapis-sable. Des massifs de fleurs ont été créés ainsi que de nouveaux emmarchements d'accès à la gare.

Eclairage public :

Une première tranche de modernisation d'éclairage a été exécutée, rue du Mont-Valérien, entre le carrefour de la République et la rue du Pierrier. L'éclairage de la partie de la rue du Pierrier donnant accès à la gare du Val d'Or a également été modernisé.

Bâtiments scolaires et communaux :

Les travaux d'entretien prévus ont été réalisés, à l'exception toutefois de la couverture de l'église du Val d'Or, provisoirement retardée.

Quartier de Montretout

Voirie, assainissement :

1° Les réfections complètes des rues suivantes, prévues au programme 1966, ont été exécutées. Il s'agit :

a) de la rue Jacoulet, entre l'avenue du Maréchal-Foch et la rue de Buzenval ;

b) de la rue Ernest-Tissot entre le garage municipal et la rue de Buzenval ;

c) de la rue Lelégard entre la rue Sevin-Vincent et la rue de Garches.

2° Les travaux de réfection de la rue de la Porte-Jaune sont actuellement en cours entre la rue de Buzenval et la rue Tahère.

3° La réfection de la rue Laval ne sera entreprise que lorsque le Service des Eaux aura posé sa canalisation d'eau de 300 mm de diamètre destinée au renforcement du réseau bas de Saint-Cloud.

4° Les travaux d'assainissement seront exécutés prochainement rues Montesquiou, des Villarmains et Crillon. L'adjudication de ces travaux est en cours.

5° Les travaux d'aménagement d'un espace libre devant l'entrée principale du Lycée de jeunes filles sont en cours, à l'angle de la rue de Buzenval et du boulevard de la République.

Bâtiments communaux et scolaires :

Les travaux prévus au programme publié en février ont été réalisés.

La halte-garderie d'enfants est complètement aménagée.

Les jardins sont réalisés, les clôtures en cours.

Des jeux d'enfants (manèges, balançoires) vont être installés.

Un plateau provisoire d'évolutions a été aménagé en attendant la réalisation de la Maison des Jeunes.

Circulation, signalisations lumineuses :

Des pourparlers sont toujours engagés pour la pose de signalisations lumineuses aux carrefours Pierrier-République et Lelégard-Pasteur.

Déplorons que le souci des Ponts-et-Chaussées de faciliter le trafic des R.N. 185 et 307 s'oppose au désir de la Municipalité d'assurer la sécurité de ses administrés. Souhaitons qu'un accident grave ne vienne pas faire regretter au dit service le retard apporté à résoudre ces deux affaires.

Projets divers :

Signalons que les sociétés concessionnaires et les divers services publics ont encore de nombreuses fouilles à exécuter sur l'ensemble du territoire de **Saint-Cloud**, à savoir :

P.T.T. : Canalisations à passer place Clemenceau, rues Royale, Gounod, Preschez et Tahère.

Service des Eaux : Rues Laval, de la Porte-Jaune, Dailly (en cours), boulevard de la République (entre place Magenta et rue Pigache) et avenue du Général-Leclerc).

Gaz de France : Rue Coutureau, boulevard de la République (entre la rue de Buzenval et la rue du Pierrier), rue de la Porte-Jaune.

Espérons que ces Sociétés feront diligence pour ne pas retarder outre mesure le programme de travaux de voirie voté par le Conseil Municipal au titre de l'année 1966.

Chronique du jumelage

Bad-Godesberg

Les contacts avec cette ville jumelle furent nombreux au cours des mois écoulés, sur des plans très différents.

Nos jeunes y prirent part sous la forme d'un Camp des Guides de France, du 5 au 20 juillet.

Par ailleurs, deux boursiers, élèves de nos lycées, **Ida Zirah** et **Philippe Lauret**, furent reçus à **Bad-Godesberg** du 1^{er} au 11 septembre, pendant qu'aux mêmes dates **Saint-Cloud** recevait des boursiers allemands : les uns et les autres reçus dans des familles.

Du côté sportif, c'était la **Pétanque Clodoaldienne** qui, à la Pentecôte, accueillait des joueurs de **Bad-Godesberg**.

Sur un tout autre plan, une importante rencontre d'Anciens Combattants a eu lieu à **Berlin**, du 15 au 19 juin, avec la participation d'Anciens Combattants de **Bad-Godesberg** et de **Saint-Cloud** et d'une délégation de la Municipalité.

Cependant qu'une chorale masculine de cinquante exécutants se faisait entendre en notre église paroissiale, puis sur la place où elle fut chaleureusement applaudie. Elle était ensuite reçue à la Mairie où elle chantait encore avant et après l'échange de paroles amicales qu'une telle réunion comporte.

Sur ce même plan des échanges artistiques et culturels, il nous est très agréable de pouvoir annoncer la prochaine venue à **Saint-Cloud**, de l'ENSEMBLE DE BAD-GODESBERG.

Sous l'égide des **Amis de la Musique de Saint-Cloud** et dans le cadre de la saison musicale de cette dynamique association, ces artistes se feront entendre, en concert inaugural de saison, le jeudi 27 octobre en soirée. Pour respecter l'esprit et les traditions du jumelage, ces musiciens seront d'ailleurs reçus dans des familles qu'il faut remercier ici de leur amicale contribution.

Signalons enfin, en marge du jumelage proprement dit, la visite de vingt-cinq dames allemandes du Cercle Féminin d'Amitié Européenne à la Section locale féminine du Mouvement Européen : visite que **Saint-Cloud** rendra dans le courant d'octobre ; la grande activité déployée par le **Rotary-Club** qui, cette année encore, rencontre ses amis de **Bad-Godesberg** ; et enfin, sur le plan de l'amitié franco-allemande, la visite à Berlin, du 5 au 12 septembre, de 12 jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture, sous la conduite de leur Président, **M. Pierre Maillet**, et de leur Directeur. Parallèlement, un groupe de jeunes Allemands, étudiants d'écoles administratives, et leurs professeurs, étaient reçus par **Mme Clément**, en l'absence du Maire, et entendait celle-ci leur faire un exposé sur l'histoire du Jumelage de nos deux villes.



Maidenhead

Un échange de colons eut lieu, 10 jeunes Anglais participant à la première série (inaugurale) de notre nouvelle colonie de **Tamié**, et 7 des nôtres se rendant à **Maidenhead** dans les premiers jours d'août.

Des boursiers furent également échangés : boursiers choisis, nous tenons à le préciser, compte tenu

du seul mérite scolaire des heureux bénéficiaires que ce choix entend récompenser. C'est ainsi qu'**Odile de Corte**, **Marie-France Boyer**, **Jean-Noël Sourdin** et **Bernard Hugon** purent séjourner à **Maidenhead** qui, en réciprocité, nous envoyait deux jeunes, tous reçus dans des familles.

Parallèlement, les échanges individuels continuent à être nombreux.

Dans l'ordre des sports, une très sympathique rencontre put être réalisée, avec une équipe de juniors britanniques, rencontre qui appelle de soi, bien évidemment, un « match retour ».

Notons aussi la réception de quinze dames anglaises, en mai, par la section locale féminine du Mouvement Européen, et la visite du Rotary Club à **Maidenhead**.



Frascati

Une très importante « table ronde » des maires de villes jumelles (**Maidenhead**, **Bad-Godesberg**, **Courtrai**, **Saint-Cloud** et, bien entendu, **Frascati**) se tint dans cette dernière ville, à l'initiative de son Maire, avec, pour but, un large échange d'idées et de vues qui se concrétiseront l'an prochain dans les domaines culturel et sportif.

Et, là encore, il faut signaler l'activité du Mouvement Européen (section locale féminine), qui enverra douze de ses membres répondre, du 12 au 19 septembre, à l'invitation du Cercle Féminin des Dames Européennes de **Frascati**.



Dans sa sécheresse indéniable, cette énumération ne traduit qu'imparfaitement le climat d'amitié qui règne dans ces rencontres, sur quelque plan qu'elles se situent.

« Le Jumelage — disait **M. Bareth**, secrétaire général du Conseil des Communes d'Europe et pionnier européen — est fait de la collaboration de tous, des échanges, des manifestations populaires, de l'activité des associations, de la confrontation permanente des problèmes municipaux au cours de la rencontre annuelle des maires. »

Oui, le Jumelage doit être réalisé par la collaboration de tous...

Pourtant, il ne semble pas que ce mot — et ce qu'il doit représenter — éveille chez nos concitoyens l'écho que nous pourrions attendre.

Comme il n'est pas possible de multiplier les manifestations spectaculaires qui grèveraient exagérément le budget communal, force nous est de nous limiter aux seuls échanges de jeunes, pour lesquels d'ailleurs l'aide des familles nous est aussi **indispensable**. Il nous a été très pénible de devoir refuser l'invitation qui était faite à dix jeunes filles de **Saint-Cloud** d'aller passer le mois de juillet à **Bad-Godesberg** : mais cette invitation, qui entraînait la réciprocité, n'a rencontré que deux propositions d'accueil de la part de familles clodoaldiennes...

Cependant, nous ne répéterons jamais trop que le plus bénéfique jumelage est celui qui se réalise au stade familial, la Ville n'étant plus alors que la « plaque tournante » de ces rencontres. Il est beau de parler d'amitié entre les peuples ; et certes, ce n'est pas nouveau. Mais qui s'ignore ne peut ni se compren-

dre ni s'estimer. Une possibilité est offerte aux jeunes dont le cœur tout neuf peut les désigner pour ces amitiés : c'est par eux et par cela que se construira l'Europe ; et cette façon-là, à défaut d'une autre, conserve toute sa valeur. Tous ceux qui ont pu, à un titre quelconque, recevoir ou offrir l'hospitalité qu'elle se situe avec nos amis d'outre-Rhin, d'outre-Manche ou Transalpins, en ont été heureux, car ces échanges ont fait tomber bien des préjugés et, comme disait l'un des participants, « ont ouvert les yeux et dilaté les cœurs ».

Faut-il, de plus, rappeler combien les jeunes de toutes ces familles ont bénéficié, dans la pratique des diverses langues, de ces contacts ? Les relations ainsi nouées ont maintes fois été l'amorce qui a permis ultérieurement l'organisation de véritables stages de perfectionnement linguistique...

L'an prochain, devons-nous répondre « non » aux invitations de nos trois jumelles, parce qu'un nombre insuffisant de familles françaises acceptent d'ouvrir leur foyer ? L'idée « européenne » fait pourtant son chemin car elle s'insère dans les choses irréversibles. C'est à **toutes** les familles de **Saint-Cloud** que, pour conclure, nous entendons faire appel. Que beaucoup nous fassent connaître ce qu'elles peuvent et entendent faire sur ce plan : nous les remercions à l'avance au nom des jeunes dont il apparaît que c'est, sans doute, l'intérêt **immédiat**, mais dont nous demeurons persuadés que c'est **aussi** l'intérêt pour la construction d'un avenir meilleur.

Colonie Municipale de Vacances 1966

La **Ville de Saint-Cloud** a organisé cette année, pour les enfants de ses administrés, âgés de 8 à 12 ans, des vacances d'été en montagne.

C'est le Centre de **Tamié**, où ont eu lieu les classes de neige, qui a hébergé les enfants des deux séjours (juillet et août).

Les buts de ces colonies sont multiples :

Il s'agit de rendre aux parents, des enfants reposés physiquement et nerveusement, en leur faisant passer de bonnes vacances tout en prolongeant leur éducation.

Nous avons donc fait partir deux contingents mixtes : un du 1^{er} au 31 juillet, comprenant 25 filles et 50 garçons ; l'autre du 2 août au 1^{er} septembre, avec 24 filles et 37 garçons.

Chaque séjour était dirigé par un Directeur : M. Marcel **Hochedez** en juillet, M. Gérard de **Vecchi** en août, assisté d'un adjoint, de cinq moniteurs, cinq monitrices et d'une infirmière scolaire : Mademoiselle **Le Saunier**.

Les enfants étaient divisés en deux grands groupes, suivant leur âge : un groupe d'élèves de 8 à 10 ans, un autre de 10 à 12 ans.

Les activités qui leur étaient proposées étaient différentes, mais toutes très intéressantes si l'on en juge par l'enthousiasme des enfants.

Les petits ont eu à décorer leur chambre. Ils ont participé à des jeux de ballon, des jeux en pleine nature, ils ont effectué des veillées, des feux de camp, des moulages en plâtre, des cueillettes de fleurs, des médailles en graines, des bateaux en liège, des cane-

vas ; ils ont confectionné des jardinets de table, des tableaux en éléments de la nature, des figurines, des colliers en perles de papier roulé, etc. Tandis que les grands ont décoré leur salle à manger, ont confectionné des filets dont un de volley, ont fabriqué un barrage, un four à pâtisserie, une maquette de voilier, ont construit des jeux de société, des panneaux de décoration, des vitraux, des souvenirs, etc.

Tous ont bénéficié d'une excursion en car dans la région de **Chamonix**, visite de la **Mer de Glace**, tandis que la plupart ont connu en détail l'**Abbaye de Tamié**.

L'intendance était assurée à la satisfaction générale par un personnel savoyard dirigé par M. **Mermoz**, régisseur municipal.

Des visites officielles furent effectuées : par M. **Chaveton**, M. **Monsel**, Premier Adjoint, M. **Raynaud**, Adjoint au Maire, M. **Guichard**, conseiller municipal, M. **Marie**, secrétaire général, et M. **Neveu**, directeur des Services Techniques de la Ville.

La commune de **Saint-Cloud**, fière à juste titre de cette belle réalisation en montagne, espère avoir atteint son objectif en ayant organisé avec succès, pour les enfants, des vacances saines et heureuses qui ont favorisé leur épanouissement.

Nos Anciens Combattants à Berlin

Pour la troisième fois depuis le jumelage Bad-Godesberg - Saint-Cloud, une rencontre franco-allemande a eu lieu cette année, du 16 au 18 juin, à Berlin. Quatre-vingts Clodoaldiens, accompagnés d'une délégation des élus de notre ville emmenée par M. Raynaud, maire-adjoint, ont répondu à l'appel du Comité d'entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud, dont le président en fonction, M. Huet, et le président honoraire, M. Pessin, sont à remercier pour toute la peine qu'ils ont prise à organiser ce voyage.

La première journée a été marquée par la visite de Berlin-Ouest où nous avons noté particulièrement l'ampleur de la reconstruction, l'application d'un urbanisme bien compris avec des espaces verts nombreux et une circulation facilitée par des trottoirs très larges. Pour les amateurs de danse, une soirée était organisée. Le lendemain fut pour nous une journée de repos, grâce à la merveilleuse promenade en bateau qui devait nous faire connaître toutes les petites îles couvertes de maisonnettes, séjour de week-end des Berlinoises. Le troisième et dernier jour fut libre pour ceux qui ne désiraient pas visiter Berlin-Est. Pour les autres, un car les emmena à travers une ville pleine encore des meurtrissures de la guerre. Une seule halte nous fut autorisée au monument aux morts russe. L'après-midi fut consacré à une réunion des responsables allemands et français et une résolution fut rédigée dont on trouvera le texte ci-après. Un dernier repas en commun devait ensuite nous réunir avant la séparation à la gare. Un orchestre bavarois venu tout exprès, composé de jeunes, assurait l'accompagnement musical de nos repas. Nous eûmes également le plaisir d'entendre la musique du 46^e R.I. qui se déplaça en notre honneur. Un grand merci à tous ceux qui, à un titre quelconque, ont participé à la réussite de cette rencontre.

LA PAIX

par Gaston LA TOUCHE

(Salon de 1897)



Quel Clodoaldien ne connaît cette grande toile (elle couvre environ 25 m²...) qui orne notre Salle des Mariages, consacrée d'ailleurs entièrement aux œuvres de Gaston La Touche ?

Nous sommes sûrs d'intéresser beaucoup de ceux qui ont pu maintes fois examiner ce tableau soit à l'occasion de mariages, cérémonies diverses, soit lors des fiévreuses veillées de journées d'élections, en leur donnant les quelques détails suivants que nous avons glanés pour eux dans le registre des Délibérations Municipales de l'époque :

« Offert par l'auteur Gaston **La Touche** (communication au Conseil Municipal dans sa séance du 2 mai 1897).

« Mis en place fin juin 1897.

ALLEGORIE DE LA PAIX : « La France pacifique retient l'Abondance et la Confiance qui s'endort sur ses genoux à l'abri de sa protection. A ses pieds, la famille base de la Société jouit de la sécurité que donne la Force.

« Elle préside à l'activité humaine des Arts, des Lettres et des Sciences, de l'Industrie, du Commerce et du Travail,

tandis que le temps conserve ses trophées et recueille la gloire de ses enfants illustres. »

G. La Touche a précisé en outre : « J'abandonne les droits de reproduction qui me sont garantis par la loi ; la Ville, à qui je les donne, devra, si l'occasion s'en présente, les utiliser au bénéfice du Bureau de Bienfaisance. »

Ce travail a nécessité 118 journées.

★

On sait, par ailleurs, que La Touche s'est servi comme modèles, pour la foule du premier plan, de personnalités connues de l'époque : **lui-même**, à gauche, sous l'aile du Père-Temps avec son habituel petit chapeau rond, faisant pendant à **Gounod** à la barbe chenue. Parmi les autres, citons les noms dont plusieurs encore connus dans notre ville, de MM. (de gauche à droite et de haut en bas) de Laferrière, Marcellin-Desboutin, Lièvre, Hébert, Herbinet, Maindron, Bloche, Letellier, Valton, Dufilho, Borne, Henri Leguay, Dubois, Collet, Malot, Toussaint, Seuré, Leroy, Boutillier, Pierre Leguay.

Résolution rédigée lors de la III^e rencontre amicale franco-allemande d'Anciens Combattants à Berlin

A l'issue de la III^e rencontre amicale franco-allemande où se sont retrouvés les représentants des anciens combattants de Saint-Cloud et une délégation du BDKK à Berlin, les délégations allemande et française ont constaté leur identité de vue sur tous les problèmes qui les concernent et les préoccupent. Elles formulent le vœu que leurs efforts communs, par des contacts fréquents, visent au maintien de la liberté, à l'établissement d'une paix durable et à la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre. Les anciens combattants de Saint-Cloud s'engagent à répandre ces points de vue dans les groupements auxquels ils sont affiliés. La délégation du BDKK s'engage à œuvrer dans le même sens sur des bases plus larges.

Berlin, le 18 juin 1966.

Suivent les signatures :

F. Pessin, Savary, Dr W. Heydt, Mathieu, Pierre Foulon, Négrier, Doudey, Melkoniantz, Dr Giebe, Mügge, Ney, Dau.

Le Cinquantenaire de la Bataille de Verdun

A l'occasion du **Cinquantenaire** de la « Plus Grande Bataille de l'Histoire », un pèlerinage avait été organisé le 12 juin 1966. Une quarantaine de jeunes de notre Lycée de Garçons, du Collège d'Enseignement Général, de l'Ecole Saint-Joseph, de la Maison des Jeunes avaient été invités à y prendre part sous la conduite de Monsieur le Maire et d'anciens combattants clodoaldiens, dont trois « de Verdun ».

Les visites des différents secteurs du champ de bataille et de l'ossuaire de Douaumont impressionnèrent beaucoup ces jeunes pour lesquels **Verdun** n'était guère qu'une page de leur manuel d'histoire : c'est désormais pour eux une page d'histoire vivante.

L'un d'eux, M. **Hainque**, nous a adressé à ce propos les quelques lignes que nous sommes heureux de reproduire ci-dessous :

« Ayant été convié au voyage organisé par la Municipalité de **Saint-Cloud** à l'occasion du 50^e anniversaire de la bataille de **Verdun**, j'ai pris un très grand intérêt à ce pèlerinage et c'est avec émotion que j'ai parcouru le champ de bataille et visité les lieux les plus fameux. Je tiens à remercier la Municipalité de nous y avoir conduits. »



L'ossuaire de Douaumont

Noces d'Or

C'est toujours pour nous une joie particulière de signaler la célébration de **noces d'or** : et il faut reconnaître que cet événement, qui n'est pourtant point si commun, se renouvelle de temps en temps à SAINT-CLOUD, preuve que, malgré l'évolution moderne de la cité, les habitants continuent à y couler des jours paisibles, favorables à la longévité.

Cette fois, il s'agissait de M. MASSART et Madame née LACAZE, dont le mariage avait été célébré en notre ville le 8 juillet 1916 et dont le jubilé d'or a donné lieu à une cérémonie intime, à la Mairie, sous la présidence de M. **Chaveton**, Maire, et de M. **Rollin**, Maire-Adjoint, qui se sont faits l'interprète de tous en souhaitant à ce sympathique ménage de pouvoir jouir de leur bonheur pendant bien des années encore.

Il s'agit d'ailleurs d'une vieille famille clodoaldienne,

habitant 24, rue de Garches depuis très longtemps : détail particulier, M. **Lacaze**, père de Mme **Massart**, était autrefois fonctionnaire municipal : il était même garde-champêtre, le dernier garde-champêtre de la commune...

Tous nos compliments et nos meilleurs vœux.

Le départ de M. le Chanoine COLLIN

Ce n'est pas sans un vif regret que nous apprenons, à l'heure où nous mettons sous presse, que la démission de M. le Curé de **Saint-Cloud** vient d'être acceptée par Mgr l'Evêque de **Versailles**.

Dès que furent connues les directives de la hiérarchie invitant les prêtres âgés à offrir spontanément leur démission, M. le Chanoine **Collin**, avec une soumission exemplaire, renouvela l'offre, déjà formulée voici quelques années, de mettre son poste à la disposition de son évêque.

Il n'est pas de la compétence de ce Bulletin, en raison de sa vocation de neutralité, de porter un jugement sur l'action pastorale de M. le Chanoine **Collin** au cours des quelque 24 années qu'il aura passées parmi nous.

Mais ce que nous tenons à dire à l'heure où sonne ce départ, c'est l'excellence des rapports qui furent de tout temps entretenus entre la Municipalité et le pasteur de la paroisse, excellence qui, en maintes circonstances, facilita la solution des difficultés qui se présentaient. Nous savions, sans avoir à nous immiscer, que l'activité de ce prêtre zélé s'exerçait dans bien des domaines, pour le bien de tous, aussi bien sur le plan social que charitable et très particulièrement au service de nos malades qui n'ont jamais fait en vain appel à lui. Enfin, nous n'aurons garde d'oublier que, justement préoccupé par la nécessité d'assurer un lieu de culte commode à la population sans cesse accrue du plateau de Montretout, M. le Chanoine **Collin** fut l'âme de la très belle réalisation de notre église « Stella Matutina », vocable qu'il choisit lui-même.

Se retirant à **Poissy** où son activité généreuse continuera à s'exercer dans un ministère moins lourd, nous sommes sûrs que ce sera pour le bien et nous nous permettons respectueusement de l'assurer de la fidélité de notre souvenir et de nos vœux les plus chaleureux.

Nous présenterons son successeur dans notre prochain numéro. Disons seulement, en lui souhaitant dès maintenant le meilleur accueil, qu'il s'agit de Monsieur le Chanoine **Harang**, actuellement curé de **Montmorency**.

Nos Anciens

Depuis le 26 janvier jusqu'en juillet, le **Club des Anciens** a fonctionné régulièrement, groupant 35 à 40 personnes, tous les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 18 heures, au Centre Social de la Passerelle de l'Avre.

Après l'interruption des vacances, le Club a repris vie le 7 septembre.

Nous rappelons que les personnes âgées y sont reçues dans une ambiance de franche cordialité,

qu'elles trouvent sur place des tables de jeu, de la lecture, qu'un goûter leur est offert par la Ville et que les réunions sont animées, à tour de rôle, par les diverses associations de notre ville dont l'activité est plus spécialement orientée vers les Anciens : le climat en est d'autant plus vivant et sympathique.

Etant donné l'éloignement du Centre pour les personnes habitant Montretout, leur transport sera désormais (à compter du 1^{er} mercredi d'octobre) assuré par le car de la Ville : le départ aura lieu à 14 heures **précises**, avenue du Maréchal-Foch, devant l'Eglise Stella Matutina.

D'autre part, au cours de l'été, deux promenades en car, très appréciées, ont pu être organisées avec l'aide de la Croix-Rouge et des dévouées Mesdames **Gaveriaux** et **Lafond**. La première fit visiter la Vallée de Chevreuse et les Vaux de Cernay à un premier groupe ; un autre groupe fut conduit à Saint-Germain. Le goûter, offert par la Croix-Rouge, fut particulièrement apprécié. Enfin, nos bons vieux et bonnes vieilles de Lelégard ne furent pas oubliés non plus, au cours de trois promenades aux Vaux de Cernay. C'est toujours une joie très vive pour ces personnes que l'âge et les difficultés condamnent trop souvent à une vie sédentaire affreusement quotidienne, que cette occasion d'évasion.

Une autre occasion sera pour 25 d'entre eux un séjour de deux semaines, en Seine-Maritime, au **Houlme**, près de Rouen, dans une maison d'accueil privée spécialisée. Grâce à la collaboration du Bureau d'Aide Sociale et d'œuvres privées qui ont pris à leur charge le séjour de quelques vieillards, cette agréable détente, qui représente un gros effort, a pu être organisée du 14 au 28 septembre.

Transports en commun

Echange de correspondances avec la R.A.T.P. (et les usagers) (Suite... sans fin)

Venant confirmer les craintes relatives aux restrictions envisagées dans les services d'autobus desservant notre ville et au sujet desquelles nous avons récemment correspondu avec la R.A.T.P. (Cf. notre Bulletin Municipal n° 103), nous avons reçu la circulaire suivante, datée du 25 juillet :

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, devant la diminution, continue et importante, de la fréquentation de certaines lignes les dimanches et jours fériés et le soir, le Syndicat des Transports Parisiens a pris, le 21 avril 1966, un certain nombre de mesures concernant l'exploitation de ces lignes.

« Les suppressions de service ne concernent, en principe, que des lignes qui circulent dans Paris et dont les itinéraires restent desservis par le métropolitain.

« Ces mesures (indiquées dans le tableau ci-joint) seront appliquées le 1^{er} août prochain.

« Bien entendu, le service sera immédiatement renforcé, en fonction des besoins, sur les lignes qui ont un tronçon commun avec les lignes supprimées ou qui suivent un trajet voisin de ces dernières.

« D'autre part, à partir du 1^{er} octobre et pour permettre une amélioration des transports pendant la

semaine, la fréquence des passages des voitures sera augmentée sur la plupart des lignes d'autobus. »

Sur le tableau en question figurent (entre autres) :

La suppression du service de soirée tous les jours sur les lignes 52 (tronçon Place de l'Etoile - Place de la République) et 72 (tronçon Porte de Saint-Cloud - Place de la Concorde) ;

La suppression du service les dimanches et jours de fête sur les lignes 52 (tronçon Saint-Cloud - Porte d'Auteuil) et 72 (tronçon Hôtel de Ville à Concorde).



D'autre part, à l'heure où cette circulaire nous parvenait, nous recevions de M. Maurice **Leroquais**, 4, rue Dailly, la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la réduction du service du soir sur la ligne autobus n° 72.

« J'ai lu hier une affiche à la station Porte-de-Saint-Cloud annonçant la suppression du service Concorde Saint-Cloud et surtout indiquant que le dernier départ Porte-de-Saint-Cloud pour Pont-de-Saint-Cloud avait lieu à 0 h 30, alors qu'il avait toujours été fixé à 0 h 45. Ce service (le dernier) est surtout utilisé par des employés dont le travail s'achève à minuit. Venant du centre de Paris ou d'une correspondance métro, il est impossible d'atteindre la Porte de Saint-Cloud avant minuit 35, sinon 40.

« Depuis des années, je suis usager de cette ligne et j'ai eu maintes fois l'occasion de constater que mon cas est bien loin de se trouver unique. Je suis Clodoaldien depuis 1933 !

« Pourquoi avancer ainsi le dernier départ, alors que toute la presse avait annoncé qu'il ne serait en aucune façon touché à l'exploitation banlieue ? N'y a-t-il pas un cahier des charges auquel la R.A.T.P. doit se conformer, à défaut de logique chez ses dirigeants ?

« Il n'y a aucun autre moyen pour rentrer à notre domicile ; et, en aucun cas, il ne pourra vous être fait la réponse que je viens de lire dans notre Bulletin.

« Pourriez-vous, Monsieur le Maire, faire une démarche pressante et urgente pour faire rapporter une telle mesure : le 1^{er} août est proche et évitons autant que possible le fait accompli.

« Avec mes (certainement nos) remerciements anticipés, etc... »



La démarche « pressante et urgente » s'est réalisée dès le 28 juillet par l'envoi à la Direction de la R.A.T.P. de la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre-circulaire du 25 juillet ainsi que du tableau qui y était annexé donnant la liste des lignes d'autobus, ou tronçons de lignes, supprimés soit en totalité, soit certains jours ou à certaines heures.

« Bien entendu, je ne peux que renouveler à ce sujet la requête que je vous ai adressée le 2 mai

dernier concernant les incidences regrettables qu'auront pour bien des habitants de ma commune ces modifications.

« Mais certains de mes administrés m'ont également demandé d'intervenir auprès de vous au sujet d'une rectification d'horaire qui sera certainement très préjudiciable aux personnes que leurs fonctions appellent le soir à Paris, spécialement dans les quartiers excentriques de l'Est : c'est l'avancement à **minuit 30** au lieu de **minuit 45** du dernier départ de l'autobus 72 de la Porte vers le Pont de Saint-Cloud. Ces usagers, privés de ce service, vont se trouver dans l'impossibilité de regagner leur domicile clodoaldien et je vous demande expressément de vouloir bien revoir sur ce point la position prise et retenir un statu quo ante.

« Vous remerciant à l'avance, etc... »



Et voici la réponse qui clôt (provisoirement sans doute) cet échange plutôt décevant...

R.A.T.P., 16 août 1966

« Monsieur le Maire,

« En renouvelant votre requête du 2 mai dernier concernant les inconvénients que présentent pour vos administrés les modifications apportées le 1^{er} août à l'exploitation du réseau routier, vous m'avez demandé de reporter de 0 h 30 à 0 h 45 l'heure du dernier départ assuré de la Porte de Saint-Cloud pour le Pont de Saint-Cloud sur la ligne 72.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que sur les lignes d'autobus maintenues en service dans la soirée, le dernier départ du terminus (côté Paris) est fixé uniformément à 0 h 30. C'est ainsi que sur la ligne 72 qui a été exploitée le soir jusqu'au 31 juillet 1966 entre la Place de la Concorde et le Pont de Saint-Cloud, le dernier départ de la Concorde (terminus côté Paris) était assuré à 0 h 30 et correspondait à un passage à 0 h 45 à la Porte de Saint-Cloud.

« Depuis le 1^{er} août dernier, le tronçon de banlieue restant seul exploité après 21 h, le dernier départ a lieu, conformément à la règle générale, à 0 h 30 de la Porte de Saint-Cloud pour le Pont de Saint-Cloud.

« Le report de ce départ à 0 h 45 ne pourrait être décidé que par le Syndicat des Transports Parisiens, mais en raison du précédent qu'elle constituerait et des dépenses supplémentaires qu'elle entraînerait, il ne semble pas qu'une telle mesure puisse être autorisée.

« Avec mes regrets de ne pouvoir vous adresser une meilleure réponse, je vous prie, etc... »



Bien entendu, nous laissons à la Direction de la R.A.T.P. et au Syndicat des Transports Parisiens la responsabilité pleine et entière de ce refus... (Voir déjà sur ce sujet notre précédent numéro).

La circulation dans le Bois de Boulogne

(Suite...)

M. le Maire de Saint-Cloud a reçu la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Préfecture de Police

Paris, le 19 août 1966

Monsieur le Conseiller Général,

Pour faire suite à ma lettre du 3 juin dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la direction des Beaux-Arts, de la Jeunesse et des Sports à la Préfecture de la Seine m'informe que le dossier de la première tranche des travaux intéressant la section de la route de Suresnes comprise entre le Pont de Suresnes et le carrefour des Moulins et comprenant le rescindement du trottoir au-delà de ce dernier carrefour, a été transmis au service chargé de l'adjudication. Celle-ci est prévue pour fin septembre.

La date d'exécution des travaux sera fixée ultérieurement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de Police.

Nous sommes particulièrement heureux de l'espérance que cette lettre nous apporte : il s'agit, ni plus ni moins, de la rectification de l'« étranglement » maintes fois déploré ici même, à la sortie du Pont de Suresnes, côté Paris, entre le Pont et le Moulin de Longchamp. Ainsi le bon sens finit-il, peu à peu, par s'imposer ici ou là : peut-être les « bouchons » quotidiens de cet important carrefour seront-ils atténués d'autant... en attendant les passages souterrains que nous avons demandés.

Carnet de Deuil

Madame MACDONALD-LUCAS

née Tiphaine de Boisboissel

est décédée le 29 juillet 1966 à Saint-Peter Port (Ile de Guernesey), à l'âge de 82 ans.

Très ancienne Clodoaldienne, elle était bien connue, non seulement dans la ville où naguère elle fournissait un service bénévole aux salles d'opérations de l'Hôpital, mais aussi et surtout dans les milieux de Croix-Rouge où elle dispensait son dévouement d'infirmière ; elle était d'ailleurs Présidente honoraire de la section de **Saint-Cloud**. Et son activité s'exerçait aussi à l'U.N.E.S.C.O.

Curieuse figure que celle de Mme Vve **Macdonald-Lucas**, tant par son énergie que par son altruisme ! Des parachutistes anglais et canadiens lui doivent la vie et elle donna toute la mesure de son courage au camp de Ravensbrück où elle fut déportée comme Résistante acharnée.

Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaillée de la Résistance, elle en outre titulaire de plusieurs décorations étrangères.

Nous avons appris avec peine le décès, le 1^{er} août 1966, à l'âge de 66 ans, en son domicile de **Cholet** (Maine-et-Loire), où il s'était retiré, de

Monsieur René BAUDRY

Ancien Secrétaire Général de la Ville de Saint-Cloud

M. René Baudry, enfant de **Saint-Cloud**, fit toute sa carrière comme employé municipal.

Entré à la Ville en 1923, il devait gravir tous les échelons de la hiérarchie municipale et aboutir, en 1958, au poste supérieur de secrétaire général, poste qu'il occupait au moment de son entrée en retraite en 1961.

Le Conseil Municipal, en sa séance du 26 juin 1961, vota à l'unanimité à M. **Baudry** une adresse de « félicitations pour l'activité et le dévouement dont il a fait preuve durant sa carrière communale ».

Le disparu s'était signalé en outre comme administrateur de la Caisse d'Epargne, par son action et son activité pendant de longues années au sein de la Société Sportive « **La Clodo** », enfin par sa participation à la Résistance ce qui lui avait valu la Médaille de la Reconnaissance Française pour faits de Résistance (décret du 17 mai 1947). M. **Baudry** était en outre titulaire de la Médaille d'Honneur Départementale et Communale, Chevalier du Mérite Social, Chevalier des Palmes Académiques, Officier d'Académie.

La Municipalité et la Ville de **Saint-Cloud** se sont associées comme il convenait au deuil de Madame **Baudry** et de ses enfants.

Nous avons eu aussi le regret d'apprendre le décès, survenu le 24 août 1966 à Le Busseau (Deux-Sèvres), à l'âge de 75 ans, de

Monsieur Patrice GUEDON

Retraité de la S.N.C.F., Ancien Combattant,

Ancien Conseiller Municipal de **Saint-Cloud**

M. Patrice **Guédon**, qui faisait partie du Comité de Libération lors des événements de 1944, fut ensuite nommé membre du Conseil Municipal par arrêté préfectoral du 10 novembre 1944, fonction qu'il remplît jusqu'en avril 1945.

Nous renouvelons aux familles éprouvées l'assurance de notre sympathie émue.

Distinctions honorifiques

Ordre National du Mérite

A été nommé **Chevalier** (Décret du Ministre de l'Équipement en date du 16 juin 1966) :

Madame Germaine **Staheli**, assistante sociale chef au Secrétariat Général à l'Aviation Civile.

Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 1966, les Médailles d'Honneur suivantes ont été décernées :

Médaille de Vermeil à MM. Florimond **Leuillet** et Guillaume **Le Bars**.

Médaille d'Argent à M. Lucien **Papelard**.

Toutes nos félicitations aux nouveaux décorés.

Gaz de France - Electricité de France

Nous avons informé nos lecteurs du processus technique qui permettra la substitution progressive du gaz naturel au gaz de houille. Le stade « recensement des appareils » est déjà en cours dans notre ville ; les

usagers ont reçu à domicile les circulaires les informant de cette opération qui est déjà en partie réalisée.

Le G.D.F. nous informe que l'ensemble de la substitution sera effectué en 5 tranches, la première étant prévue pour le mois de janvier 1967, la dernière pour le mois de mars.

Il y aura lieu, d'autre part, d'effectuer l'adaptation du réseau de distribution et la transformation, chez les abonnés, le moment venu, des appareils d'utilisation.



Par ailleurs, nous sommes également informés que notre commune allait être atteinte par une réforme qui consiste à porter la périodicité des relevés et des encaissements à trois mois, au lieu de deux (sauf pour les gros usagers qui continueront à être relevés et encaissés mensuellement).

Les usagers domestiques n'ont donc rien de particulier à effectuer à ce sujet : ils constateront un écart plus grand dans les passages successifs de l'employé, écart qui, normalement, atteindra trois mois. Evidemment, les relevés correspondants, moins fréquents (4 par an au lieu de 6) seront aussi proportionnellement plus élevés (d'environ 50 %), le total annuel, toutes choses égales d'ailleurs, ne subissant de ce fait aucun changement.

Conditions d'attribution de logements dans les Immeubles du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille

Certaines personnes, inscrites sur nos listes en vue de l'attribution d'un logement, ont manifesté leur étonnement après avoir constaté qu'à la suite de plusieurs déménagements qu'elles avaient vu opérer, la ville n'avait procédé à aucune attribution nouvelle dans les Immeubles du 18 juin.

Afin de bien préciser quelle est la situation de la Ville à cet égard, nous croyons bon de rappeler que, sur les 180 logements que comprend cet ensemble, 105 seulement nous ont été attribués et restent sous notre contrôle.

D'autres établissements, tels Renault, L.M.T., l'E.D.F., les Allocations Familiales qui ont participé à cette réalisation, se sont vu à ce titre attribuer des appartements où ils logent des membres de leur personnel sans que nous ayons à intervenir dans l'attribution. Il est donc tout à fait normal que lors d'une vacance dans ces logements, les établissements attributaires pourvoient au remplacement des locataires sans que pour autant la Ville puisse y installer ses propres prioritaires.

AVIS

sur l'élagage des arbres et arbustes surplombant la voie publique

RAPPEL

Conformément à l'article 35 du Règlement de Police Municipale du 25 janvier 1904 et à l'arrêté municipal du 8 septembre 1965, les propriétaires de terrains ou de constructions situés en bordure de la voie publique

sont invités à faire d'urgence l'élagage des haies, arbres et arbrisseaux.

Ces prescriptions sont rappelées (à nouveau) afin que l'élagage soit fait à l'aplomb de l'alignement de chaque voie, les branches ne devant pas dépasser sur la voie publique ainsi que les lierres et autres plantes recouvrant les chaperons des murs de clôture.

Il a été constaté en effet que, dans certaines rues de la Ville, la végétation masquait des plaques de rues, des disques de signalisation routière ou des panneaux de voirie.

Les propriétaires devront donc prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les accidents éventuels dont ils seraient personnellement et civilement responsables.

Faut-il, de plus, insister sur le désagrément qui consiste, pour les piétons, à recevoir une douche (pas toujours bienfaisante) lorsque, frôlant une masse de lierres, troènes ou arbustes divers débordant indûment sur les trottoirs, ils reçoivent la décharge de l'eau ou de la neige dont ces végétaux sont remplis ? Quelques résultats ont été enregistrés à la suite de notre avis paru en juillet : un effort reste encore à faire, particulièrement opportun avant l'hiver.

Haltes-Garderies Municipales

Deux haltes d'enfants seront ouvertes (en principe à partir du mercredi 5 octobre : mais des affiches donneront à ce sujet les précisions nécessaires) dans les locaux du Centre Social de la Passerelle de l'Avre et dans ceux, nouveaux, de l'Avenue des Villes Jumelées.

Nous rappelons les services pour lesquels ces organismes sont conçus : accueillir pendant quelques heures des bébés et enfants de 3 mois à 4 ans pour permettre à des mamans de pouvoir se libérer pendant un temps limité nécessaire pour effectuer quelques courses, aller au marché, etc...

Ces haltes seront ouvertes, chaque semaine :

Au Centre Social de la Passerelle de l'Avre,

les lundis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et les jeudis (matin seulement).

Dans les locaux de l'**Avenue des Villes Jumelées** (avenue Foch) : les mardis et mercredis, aux mêmes heures et les samedis (matin seulement).

Elles seront fermées au mois d'août (1967).

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, Bureau des Affaires Sociales.

Crèches à domicile

Nous rappelons les indications parues dans notre n° 102 relatives à l'enquête actuellement en cours en vue de l'ouverture de crèches à domicile. La mise au point de cette délicate organisation nécessite de bien connaître préalablement les désirs des mamans qui seraient heureuses de confier leurs bébés pendant leurs heures de travail ; de savoir aussi sur quelles gardiennes nous pouvons compter. Nous précisons à nouveau, à l'intention de celles-ci, que le fait de garder ainsi deux enfants à domicile n'entraîne pas la suppression de l'allocation de salaire unique. Nous leur demandons à nouveau, ainsi qu'aux mamans, de donner toutes indications utiles au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie.

Maison des Jeunes et de la Culture

La saison 1966-1967

La **Maison des Jeunes et de la Culture** de Saint-Cloud constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel de la ville. Elle offre à ceux qui la fréquentent, adolescents ou adultes, la

possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes et de développer leur personnalité dans tous les domaines.

La Maison est une « association 1901 », affiliée à la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture. Elle est administrée par son Conseil d'Administration qui se réunit au moins une fois par trimestre et par son Assemblée générale qui rassemble, une fois l'an, tous les usagers. Ceux-ci s'organisent en équipes spécialisées qui désignent leurs responsables pour les représenter au « Conseil de la Maison », lequel règle avec le Directeur la marche quotidienne de la Maison.

Cette Maison est ouverte à tous, à partir de 16 ans révolus. Son siège principal est situé 1, place Georges-Clemenceau ; elle possède aussi, depuis le début de l'année 1966, un foyer de quartier au Centre Social de la Passerelle de l'Avre, rue de l'Yser.

Outre les activités habituelles, chaque année est marquée par quelques réalisations plus spectaculaires. Notons au hasard pour la saison 65-66 : l'organisation à la Salle des Fêtes de 2 tournois de tennis de table, l'un entre les Maisons de Jeunes, l'autre pour tous les habitants de Saint-Cloud ; une exposition de peinture du peintre **Irisbalde**, terminée par une veillée-débat ; des rencontres victorieuses de l'équipe de handball, vainqueur de plusieurs coupes inter-Maisons de Jeunes ; un rallye surprise groupant plus de 10 automobiles ; une exposition du Club-photo, etc.

La saison 66-67 promet d'être elle aussi très active : une dizaine de jeunes de la Maison sont allés, patronnés par l'organisation de jumelage de la Ville, à Berlin début septembre ; le rallye surprise du 2 octobre a rassemblé une vingtaine d'automobiles ; le samedi 29 octobre aura lieu le deuxième grand Bal annuel animé par **Raymond Boisserie** et son orchestre ; un grand tournoi de tennis de table entre les Maisons de Jeunes est prévu à la Salle des Fêtes le 6 novembre ; le Ciné-club annonce un cycle de films ayant pour thème la jeunesse ; pour décembre, tournoi de tennis de table entre les Clodoaldiens, etc.

La Maison est ouverte les lundis, mercredis, vendredis, de 17 h 30 à 22 h 30 ; les jeudis et samedis, à partir de 14 heures ; les dimanches, de 15 heures à 19 heures.

En plus du **Foyer**, comportant jeux, bar, télévision, disques, en permanence, fonctionnent les activités suivantes :

- Ciné-Club, le vendredi (tous les 15 jours), à 20 h 45 ;
- Club-audition (jazz, variétés), le samedi après-midi ;
- Bibliothèque de prêts, les jeudis et samedis après-midi ;
- Sorties culturelles (abonnement théâtre, concerts, conférences) et sportives (rencontres de handball avec d'autres Maisons de Jeunes, spéléo, piscine) ;
- Club-photo ; Club littéraire (approche et connaissance d'un auteur) ; entraînement tennis de table (chaque mercredi à 21 h.).

Bien entendu, tous ceux et toutes celles, jeunes et adultes, qui voudraient participer à ces activités ou en créer de nouvelles, seront toujours les bienvenus.

Activités du Jeudi

Cinéma éducatif

Les familles sont avisées que le **cinéma éducatif** dont l'entrée est **gratuite** pour les élèves de nos écoles primaires, se fera désormais au **Cinéma « Le Régent »** (11, rue Gaston-Letouche, à Saint-Cloud).

Les séances auront lieu les **premiers et troisièmes jeudis** du mois, à 14 h 30, d'octobre 1966 à avril 1967.

Les films seront choisis par la ville après étude des scénarios et de la cote morale, comme par le passé.

Patronage laïc

Les activités du patronage du jeudi reprendront le **jeudi 6 octobre** à 14 heures, dans les bâtiments de l'annexe scolaire, 9, rue Gounod.

Elles se poursuivront régulièrement tous les jeudis après-midi d'octobre 66 à juin 67.

Elles offrent aux garçons et aux filles de 6 à 14 ans, des jeux en salle et en forêt, des promenades, des activités d'expression, des travaux manuels, des études et des enquêtes.

Ces activités éducatives, attrayantes et variées, sont pratiquées sous la direction de moniteurs et monitrices qualifiés, dirigés par **M. Laspougeas**, professeur à Saint-Cloud.

Danses rythmiques (réservées aux filles)

Elles reprendront au **Centre, au Val d'Or, à Montretout et aux Coteaux**, sous la conduite de **Mme Murat** et de **Mlle Normand**, dès le premier jeudi d'octobre.

Cours ménagers

A compter du mercredi 21 septembre, les **Cours d'Enseignement Ménager, Coupe et Couture**, organisés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne avec le concours de la Municipalité, ont repris leur activité.

Ils ont lieu :

1° **Au Centre Culturel**, rue des Ecoles, les lundis, de 9 heures à 12 heures : permanence, machines à tricoter, transformations de vêtements, divers ; les lundis et mercredis, de 14 heures à 17 heures ; les jeudis, de 9 heures à 12 heures : jeunes filles à partir de 14 ans.

2° **Au Centre Social de la Passerelle de l'Avre** : les vendredis, de 14 heures à 17 heures.

Une **garderie d'enfants** pourrait être organisée rue des Ecoles suivant le nombre des personnes qui le désireraient.

De même, une permanence pourrait fonctionner à la Passerelle.

La distribution des prix aura lieu le samedi 26 novembre.

Tous renseignements : auprès de la Monitrice, les jours d'ouverture.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS

Association des Amis de Saint-Cloud

L'Association des Amis de Saint-Cloud tiendra son **Assemblée Générale** annuelle le **dimanche 13 novembre** prochain, à 10 heures, au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles.

Après cette réunion « administrative », la grande comédienne **Berthe d'Yd**, du Théâtre National du Palais de Chaillot, Conférencière et Productrice, Metteur en Ondes à la Radio d'Etat, donnera une causerie qui sera certainement passionnante sur **l'Esotérisme au Théâtre...** qu'elle a créé.

Comme de coutume, non seulement les membres de **l'Association des Amis de Saint-Cloud** se feront un devoir d'assister à cette Assemblée ; mais toute personne que les choses de l'esprit et de l'histoire intéressent, est informée qu'elle y est gracieusement invitée, sans aucune formalité.

Les Artistes Clodoaldiens Salon 1966

Un grand critique parisien a fait cette constatation chaleureuse : « Le Salon de Saint-Cloud s'améliore constamment ; il gagne d'année en année et 1966 voit s'affirmer la monter vers la perfection par la qualité des œuvres présentées », à tel point que la grande presse en a parlé !

Il faut dire que la réfection des deux salles d'exposition, au Centre Culturel de la Ville, dotées d'un éclairage étudié, a bien

servi les artistes, au nombre de quatre-vingts, répartis en cinq branches ou disciplines.

Commengons par la **Peinture** où brillèrent les invités d'honneur : **Latour-Belot**, René **Aubert**, Nicolas **Issaiev**, Jean **Aujame**, Maurice **Buffet** et Berthomé **Saint-André** ainsi que le sculpteur **André Lèpan**.

Autour de ces maîtres, dont la mort nous prive de quelques-uns, se pressent **Vladimir Antihovitch** dont la tendance inattendue étonne, mais qui flatte l'œil ; **Roger Arnaud** qui plane sur des nuées ; Maurice **Bénézech** avec ses gouaches sensibles à l'extrême ; Jean-Pierre **Colin**, passionné par des puissances terrestres que Jean **Chièze** ne désavouerait pas, quoique attaché aux choses de la mer. Jean **Chauvin** frappe l'imagination en interprétant l'ibérique. **Marcel Dega** s'impose par une toile océane, fort belle, et par un coin de la vallée de Chevreuse qui prouve son talent, tandis que son voisin, **Robert Hardouin**, s'est complu à rendre à sa manière — qui est charmeuse — l'étang de Corot ainsi que les « Ruines de Béarn » constituant un documentaire.

Djène Lefèvre montre de fiévreux paysages tandis que **Claude Maréchal** se joue comme à plaisir des difficultés aquarellistes. Notons les quatre envois de **Denise Marconi** où l'on se prend à rêver et adressons une mention spéciale au Docteur **May-Fougereuse** pour son vivant portrait. Arrêtons-nous un instant devant le surprenant travail de **Claude Merckel**, qui manie ses dons innés avec une désinvolture surprenante. Jean-Pierre **Moguez** est indiscutablement en progrès. **Suzanne Morel-Montreuil** croque la volail-

le, de bon appétit... avec son pinceau. Prunières fait pousser des pieds-d'alouette comme jardinier-chef. Quant à Ignace Puigjaner, sa science des tonalités réconcilie avec l'abstraction, toute à l'opposée du dessin précis et des finesses de Serge Ricquier, d'une habileté consommée. Les bonnes toiles de Péron et celles de Kurt Berli ont attiré bien des regards amateurs. D'autre part, on est frappé par les grandes « huiles » de Séverin de Rigné qui fait chanter l'Espagne. Très différente est la toile de Marc Lami, imprégnée d'impressionnisme du meilleur goût. Jan Victoria Sené nous captive par son exotisme nostalgique. La floraison de dephiniums jaillissant du panneau d'Evelyne Thierry-Picard nous donne envie de les cueillir et... d'embrasser ensuite leur auteur. Bien ravissant aussi est le tableau d'Andrée Vitrac, très différent des visions décoratives de Jacqueline Rethoré, chargées de profondeurs marines. Quant à Christian Eudel, ses gouaches sont admirables.

Dominant de haut la section Sculpture, Del Debio, par son ciseau génial, force à reconnaître la maîtrise de la taille directe... que Madame Haas pratique avec tant de bonheur. Marcelle Laubray et Liliane Schilde s'ingénient à faire vivre le bloc minéral. Puis c'est la phalange brillante des graveurs, conduite par Jean Chièze, magistral, et le célèbre Roger Marage. Dans cette bonne équipe, on remarque J.P. Colin, Armand Fayein, J.P. Aubry, tous des jeunes, fort estimés du chevronné Chièze dont la série des « bois de fil » enthousiasme les connaisseurs.

Enfin, les Arts Décoratifs tiennent ici la place importante qui leur est due, notamment avec le service de table original de Germaine Agami, non loin de la collection de gentilles figurines en terre cuite, modelées par le Club du Lycée de Garçons. Mais ce sont les émaux givrés d'Yvette Ladrette qui nous ont le plus intrigués par le secret de leur cuisson, après qu'on se fût extasié sur les reliures superbes de Pierrette Desrués, égérie des bibliophiles.

En résumé, le Salon des Artistes Clodoaldiens marche de succès en succès !

Les Amis de la Musique de Saint-Cloud

Encouragés par le nombre toujours croissant d'adhésions, les Amis de la Musique de Saint-Cloud inaugurent leur troisième saison par un concert de l'ensemble de Bad-Godesberg, ville jumelée de Saint-Cloud, concert précédé comme à l'accoutumée par une séance d'initiation réservée aux jeunes (jeudi 27 octobre).

Autres dates dès maintenant retenues :

Jeudi 1^{er} décembre, récital Samson François ;

Jeudi 12 janvier, orchestre Jean-François Paillard ;

Jeudi 18 mai, Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser aux Amis de la Musique de Saint-Cloud, 3, rue des Girondins (408-75-39).

Amicale Motocycliste de Saint-Cloud

Cette active association compte à nouveau, cette saison (65-66), deux champions de France :

Catégorie internationale : M. Ch. Rayer.

Catégorie nationale : M. Chaligne.

Nous sommes heureux de féliciter ces deux grands champions et nous profitons de cette occasion pour remercier les membres du Comité de leur inlassable dévouement.

Ouverture d'un Salon de Bridge

Nous sommes heureux d'annoncer la prochaine ouverture à Saint-Cloud d'un Salon de Bridge qui fonctionnera, à partir du 8 octobre, tous les jours, de 14 h 30 à 20 heures.

S'adresser pour tous renseignements à Madame Roquebert, 30, rue Armengaud (Tél. : 408-69-70).

U.A.S. Saint-Cloud

Section Athlétisme

Un champion de France, recordman de France, à l'U.A.S. Saint-Cloud

Bien que la saison d'athlétisme ne soit pas encore terminée, il est agréable de signaler que les jeunes athlètes de cette section se sont distingués dans toutes les compétitions où ils ont été engagés et que le Jury du Journal L'Equipe a désigné la Section d'Athlétisme de Saint-Cloud comme digne de recevoir le KRITER D'HONNEUR.

Tous les membres actifs sont à féliciter.

Cependant, il faut réserver une mention spéciale à Jean-Pierre Perrinelle, vainqueur du cross du Figaro, qui, de plus, a remporté le Critérium de France sur 1.000 mètres (cadets) et qui a battu le record de France de la catégorie sur cette distance, au cours d'une réunion organisée par l'A.S.P.T.T. de Bordeaux.

Jean-Pierre Perrinelle a réussi la remarquable performance sur 1.000 mètres de 2'28", devant Lepabic du C.A.C. Saint-Etienne.

L'athlétisme se porte bien à Saint-Cloud et il faut dire un grand merci à l'entraîneur et aux dévoués dirigeants.

Section Judo

C'est la déjà grande famille des judokas et amis des judokas de Saint-Cloud — près de 80 personnes — qui s'est réunie le 17 mai au soir, pour recevoir des mains de M. Monsel, Maire-Adjoint chargé des sports, remplaçant M. le Maire empêché, les clés de la nouvelle salle de judo.

Situé au rez-de-chaussée du Centre Culturel (14, rue des Ecoles), le nouveau local se présente sous un aspect très accueillant : plafonds clairs murs sobrement revêtus d'un isorel mou de protection, vastes fenêtres par où pénètrent en abondance air et soleil. Les amis des judokas ont apprécié particulièrement cet effort de la ville pour accueillir tous les Clodoaldiens désireux de pratiquer le judo. En remettant les clés, M. Monsel a retracé les différentes étapes de cette jeune section de la Société Sportive Municipale : installation à titre d'essai dans le sous-sol de la Maison des Jeunes, étape actuelle, en attendant le grand emplacement spécialement prévu dans le futur gymnase de la rue du Pierrier.

La saison 66-67, qui a commencé fin septembre, va donc permettre un accroissement des différents cours et activités. Ceux-ci reprendront comme l'an passé, sous la direction technique de MM. Rossin (4^e dan) et Potuesco (3^e dan), aux mêmes heures, soit :

pour les adultes : lundi, de 20 heures à 22 heures ; mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30 ;

pour les scolaires : mercredi, de 17 h 30 à 19 h 30 ; jeudi, de 14 heures à 16 heures.

Bien entendu, de nouveaux cours seront ouverts si les inscriptions le justifient. Ceci permettra de donner satisfaction à tous les Clodoaldiens désireux de pratiquer à nouveau le judo après un arrêt de plusieurs années ou de faire leurs débuts dans ce sport. Celui-ci est particulièrement propre à développer les qualités physiques, à renforcer l'équilibre général en donnant à chacun confiance dans ses possibilités réelles.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie (Bureau des Sports), ou prendre contact, à la Salle même (14, rue des Ecoles) aux heures de cours.

AVIS

Séances gratuites d'examens de santé pour les Assurés Sociaux

La Caisse Primaire Centrale de Sécurité Sociale organise, au Dispensaire de la Protection Maternelle et Infantile, 103, rue de Paris à Boulogne, des séances gratuites d'examens de santé pour les assurés sociaux de Saint-Cloud et leurs familles.

Ces séances ont lieu, du 23 septembre au 17 décembre, chaque semaine : le vendredi, de 17 heures à 19 h 30, et le samedi, de 14 heures à 16 h 30 et de 17 heures à 19 h 30.

Ces visites comportent : un examen clinique général, une radio-

scopie, des actes de laboratoires (avec, si besoin est, recours à des spécialistes qualifiés).

Elles sont exclusives de toute thérapeutique, l'intéressé ayant la possibilité de communiquer à son médecin traitant habituel le bilan de santé qui lui sera adressé.

Seront convoqués systématiquement cette année, les assurés nés en 1906, 1911, 1916, 1921, 1926, 1936 et 1943. Nous les invitons instamment à répondre à cette convocation et à y conduire leur famille.

En dehors des convocations régulières, toute personne qui le désire peut se faire inscrire. Pour tous renseignements et inscriptions, écrire (en franchise postale) au Service Examens de Santé, 5, rue de la Durance, Paris-12^e.

Protection Civile

A l'examen de secouriste de la Protection Civile qui a eu lieu à Saint-Cloud le 27 avril 1966, ont été reçus :

Avec mention bien : Jean-Pierre Venon.

Avec mention assez bien : Simone Chartier, Monique Cochery, Pascal Ferrey, Evelyne Gaudel, Françoise Glemein, Pierre Mahé, Florence Marcorelles, Michèle Palluau, Jean-Marc Tabary.

Ont été reçus également : M. Claire Acis, Françoise Bouchet, Bernard Bouvinet, Alain Bozzone, Jacques Chaumont, Daniel Gaudel, Geneviève Gaudel, Odette Glemein, Robert Labruyère, Jean-Jacques Legrand, Lucie Leguay, Brigitte Menesson, Claire Morice, Michel Seinger, Sylviane Touzet.

Toutes nos félicitations.

Avis aux Etudiants fréquentant la Faculté de Nanterre

Vers la mi-octobre, un service de car sera créé pour desservir la Faculté de Nanterre.

Ce car circulera suivant l'horaire suivant :

| | | | |
|--|---------|---|---------|
| Garches (Raymond-Poincaré) | 7 h 55 | — | 12 h 10 |
| Garches (Gare) | 7 h 58 | — | 12 h 13 |
| Saint-Cloud (Lycées) | 8 h 08 | — | 12 h 24 |
| Nanterre (Faculté) | 8 h 30 | — | 12 h 45 |
| Le soir, retour global suivant l'horaire : | | | |
| Paris (Porte-Maillot) | 18 h 40 | | |
| Nanterre (Faculté) | 18 h 51 | | |
| Saint-Cloud (Lycées) | 19 h 16 | | |
| Garches (Gare) | 19 h 30 | | |
| Garches (Raymond-Poincaré) | 19 h 39 | | |

ÉTAT-CIVIL

du 15 Juin au 14 Septembre 1966

Naissances

Schraut Jean-François René Lucien ; Delavaud Frédéric ; Durand Xavier Alain ; Nadan Philippe Michel Louis ; Grolier Christophe Marc Jean-François ; Berquet Marc Guy Georges ; Vonscheidt Corinne Sylvette Estelle ; Yanouche Michel ; Bernard Olivier Jean Espérance ; Collin Jérôme Henri ; Hermelin Armand Louis Jacques Michel ; Dorion Marc Guy Laurent ; Loisel Nathalie Yvette Micheline ; Le Tournoux de la Villegeorges Emmanuel Raymond Henri ; Habasque Laurence ; Dali Philippe Kaci Daniel ; Gogolachvili Alexis Davith Guirgoui ; Tozzi Philippe André ; Chotard Didier Alfred Léon ; Goussard Philippe Claude ; Rossignol Lydie Karine ; Ferriera-Serrano Linda Odette Gloria Aimée ; Le Conte Claire Maryse Isabelle ; Giraud Nathalie Catherine Mirtylle ; Mourgues Philippe Claude ; Levasseur Eve-Marie Florence ; Nolin Jean-Philippe Alain ; Dumas Frédéric Henri Claude ; Meroux Sophie Jeanne Laure ; Hasani Gjevrije ; Schmitt Alain Francis Olivier ; Varda Frédérique Christiane.

Mariages

Ivtchenko Alexis et Colas Chantal Mireille ; Crovello Williame George et Kahn Brigitte Suzanne Charles ; Bourgeois Michel Henri et Fachetti Laura Luigia ; Martin Jean-Claude René et Drygryniuk Nicole ; Geher Zoltan et Joly Mireille Louise Madeleine ; Lépine Michel Jean Marie et Turpin Annie Germaine Lucie ; Duwer Paul Bernard et Groseil Monique Suzanne ; Staut Jérôme André Marie Joseph et Rampont Catherine Claude ; Le Breton Claudine Elisabeth Rose et Annet Jean-Claude Jacques ; Mas Evelyne Marguerite Michèle Monique et Lefèvre Jean-François Julien ; Bourderon Jacqueline Paulette et Sempe Jean Claude ; Devort Francis François et Authiat Françoise Michèle ; Jarnet Pierre Marie et Chapatte Marie-Claire Hélène ; Bissierier Philippe Pierre Hugues et Freret Françoise Marcelle Renée ; Moineau Jean-Louis et Pollet Eliane Françoise Christiane ; Guilloux André René Marcel et Fournel Lucienne Fernande ; Bonvoisin Claude Gaston Roger et Delaunay Françoise Marguerite Suzanne ; Humbert Ricardo Carlos Honorio et Baudet Marcelle Marie Madeleine ; Griffa Giuseppe Mario et Dewaele Brigitte Berthe Renée ; Huck Françoise Jeanne Marie-Thérèse et Garnier Jean-Claude George Tid Marcel ; Roulland Joseph Albert Alphonse et Graglia Josiane Evelyne ; Cocu Danièle Fernande et Chevin Marcel Jean Jacques ; Ducasse Pierre Christian et Demarcq Danièle Patricia Janine ; Pham Thi Hoa et Nguyen Vu ; Bourgeois Jean-Pierre Serge et Romet Pierrette Claude Simone ; Devèze Marie France et Dellemère Alain Jacques Yves ; Bonix Roger et Villageois Raphaëlle Justine ; Miens Charles Louis et Binoche Evelyne Thérèse Marie ; Weil Colette Marie Renée et Klotchkoff Jean Claude Marie ; Limasset Jean-Claude Lucien Victor et Sourdillon Odette Germaine Simone ; Tirado José Maria et Beltran Pascuala ; Lambert Christiane Henriette Joséphine et Thiébaud Francis Jean-Claude ; Coq Francine Nicole et Raynal Jean-

Pierre Gérard ; Bouloumie Jacques Léon Georges Daniel et Vappereau Arlette Marcelle Madeleine ; Hugot Jean-Pierre et Allègre Jocelyne ; Dubant Jacques Christian et Wortmann Erika ; Delsarte Daniel François Louis et Joseph Renée ; Gauthier Claude Andrée et Becaglia Jean Joseph ; Boudon Georges Louis Pierre et Renard Anne-Marie Denise ; Lambert Jean Robert Eugène et Daugabel Michèle Marie France ; Mailhos Georges Eugène et Raux Marie France Andrée Marguerite ; Fournier André et Morencé Nicole Mireille Jacqueline ; Ledoux Joël Jean Albert et David Chantal ; Bliet Pierre François et Berlioz May Irène ; Carle Christian Alain et Perraudat Colette Anne Marie ; Moreau Claude Serge et Theffo Nicole Madeleine Aimée Jacqueline Désirée ; Junior Luciano et de Magalhaes Amélia ; Breuer Rudolf et Jeandel Marie Madeleine ; Jonchery Jack Eugène Gustave et Maillard Monique Hélène ; Fouquet Jean-Michel et Bradford Caryl Anne ; Caron Pierre Xavier et Bourdeaux-Françoise Denise ; Grunfelder Claude Camille André et Chalier Simone Hélène ; Blanchard Pierre Daniel et Mailloux Liliane ; Ménager Paulette Marthe Louise et Valet Bernard Marie Joseph ; Mary Raymond Jean et Turpin Monique Maryse Georgette ; Pivault Jean Eugène Antoine Marie et Bonnet Christiane Jeanine ; Fourtanier Michel et Poulin Micheline ; Michaud Claude Lucien Jacques et Noiroit Michèle Marie Thérèse Andrée ; Degas Pierre Marie et Porchon Simone Raymonde Germaine ; Wulleman Guy Louis Léon Maurice et Ammann Agnès Geneviève Antoinette.

Décès

Pancrazi Jeanne Marie Louise, Vve Deschamps⁸, 83 ans ; Roth Marie Elise, Vve Chamon, 89 ans ; Glass Eugénie, Vve Wittenberg, 84 ans ; Olivier Joseph Marie, 39 ans ; Julien Georgette Marcelle Marie, Vve Demoulin, 73 ans ; Larible Louis Jules Léopold, 94 ans ; Matté Marie Léonie, Vve Leclerc, 41 ans ; Ropers Marie Anne Angéline, Vve Lhermite, 77 ans ; Daveau Félix Casimir André, 86 ans ; Fouillade François Ferdinand, 86 ans ; Lambert Marie Elisabeth, Vve Ferrou, 80 ans ; Janssen Berthe Louise Amandine Vve Hauw, 77 ans ; Tyghem Georges Jules, 44 ans ; Saint-Voirin Lucien François, 75 ans ; Hoffmann Andrée Thérèse, Vve Bouchy, 82 ans ; Le Mortellec Briec Jean Marie, 66 ans ; Defossé Louise Antoinette, Vve Deblois, 80 ans ; Linget Jeanne Adrienne, Vve Antoine, 80 ans ; Gabriel Robert Louis Adolphe, 67 ans ; Morel Louise Charlotte, Vve Six, 86 ans ; Héluay Alexandrine Denise, Vve Marini, 89 ans ; Blanc Alice Marie Claudia, 68 ans ; Marx Ernestine, Vve Brunswic, 85 ans ; Duval Fanny Marguerite, Vve Nothhelfer, 87 ans ; Naudin Léonide Louise Pauline, Vve Latté, 84 ans ; Tissier Louis Etienne, 76 ans ; Caloz François Benjamin, 86 ans ; de Boisboissel Tiphaine Marie Lucie, Vve Lucas, 82 ans ; Dumont Léonie Marie, Vve Lesné, 80 ans ; Augade Pierre Jules, 87 ans ; Sarca Elisabeth, Fme David, 64 ans ; Lempire Marguerite Emilie, Vve Wyart, 91 ans ; Sepulchre Marguerite Marie Léonie, Fme Lucas, 72 ans ; Bellin Maurice Ernest Anatole, 70 ans ; Capitaine François Marie, 78 ans ; Jouvin Jules Augustin, 75 ans.

DELARFEUX & C^{ie}

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

ETS A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD

Tél. : 408-80-77

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & C^{ie}

41, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD

408-87-47

Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : 825-36-00

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - ENGINES - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ÉLECTRICITÉ

ETS BELCORD

161, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

Téléphone : 408-63-64

ENTREPRISE DE PEINTURE

DÉCORATION - VITRERIE

Sté André VOISINE & C^{ie}

19, rue du Calvaire, SAINT-CLOUD - MOL. 69-56

REVÊTEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)



AGENCE ET ATELIERS AGRÉÉS

RENAULT "GARAGE DE LA POSTE"

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

6, rue Gaston-Latouche, SAINT-CLOUD

Tél. 825-45-40

Tél. 605-17-44

CARROSSERIE AUTOMOBILE

TOUTES MARQUES

TRAVAUX PAR SPÉCIALISTES

"GARAGE PASTEUR"

21, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — VAL. 45-40

CLUB JEAN-JAURÈS

Club privé agréé par l'Education Nationale

PROFESSEURS DIPLOMÉS D'ÉTAT

108, boul. Jean-Jaurès, BOULOGNE-SUR-SEINE - Métro : Marcel-Sembat - Tél. : 408 04-53 - 622-28-27

COURS d'ADULTES et COURS d'ENFANTS

JUDO - AIKI-DO

SELF-DÉFENSE - KARATE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Annuels 2 F

De soutien 5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
son C.C.P. Paris 9003-64.

PUBLICITÉ : Relations Publiques Administratives

132, rue du Faubourg St-Denis, PARIS-10^e

Tél. : COM. 44-64

Directeur-gerant : Francis CHAVETON.

Presses Multiples, Saint-Cloud - Dépôt légal n° 014 - 9-66

LOCATION et LAVAGE de COUCHES pour BÉBÉS

AMERICAN DIAPER-SERVICE



**ES FOURNIT
ES LAVÉ
ES RAMASSE
ES LIVRE**

à domicile
(2 fois par semaine)

POUR L'ACCOUCHEMENT : Evitez tous soucis de lavage et de séchage. Louez nos couches pour la durée de votre séjour en clinique. (Ramassage journalier des couches sales.)

OU DEMANDER NOTICE EXPLICATIVE ET TARIF A :
408 78-91
(Service SC 109, Rue Tahère - SAINT-CLOUD (S.-&-O.)

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRÈS & C^{ie}

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD — Tél. : 408-88-88

AMEUBLEMENT - DOUBLE RIDEAUX - VOILAGES - LINGE DE MAISON

TEXTILE SOLEIL

160, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, 92 SAINT-CLOUD

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU
LABORATOIRE GÉNÉRAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L. G. T.

4, rue de Garches, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-69-10

Tous les Cadeaux...

Au Gay Logis

8, place du Pas
SAINT-CLOUD (1^{er} étage) ENTRÉE LIBRE

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et C^{ie}

3, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96

ARTHUR MARTIN

ELLES SONT LA ! NOUVELLES
CUISINIÈRES AVEC

Four Boulangier

...le plus
GRAND!

LE MEILLEUR !

9 modèles :

5, 4 et 3 feux

Tél. : MOL. 20-55



à partir de
F 499 TTC
Venez vite voir :

Ets MELLINET

12, rue Royale, SAINT-CLOUD



J. PARMENT

Diplômé E. O. A. et d'ÉTAT

22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17

OPTIQUE DU BOIS

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26
S U R E S N E S

Pasteur - Automobile

29, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. 408-23-24

Concessionnaires : **Rover**

MG Morris

Agent : **Fiat**

Ateliers agréés : **SIMCA**

1.000 m² d'atelier en sous-sol

TOUTE LA FOURNITURE POUR LE BATIMENT

E^{ts} Louis RABONI & C^{ie}

3 POINTS DE VENTE :
Siège Social et dépôt : 68, rue du Dôme, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél. : MOL. 76-72 et la suite
Pont : 108, quai du Président-Roosevelt, ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : MIC. 74-30 et la suite
Dépôt : 31, avenue Pierre-Grenier, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél. : MOL. 52-54

PLUMBERIE
CHAUFFAGE ROGER
COUVERTURE

8^{bis}, rue de Montesquiou

92 ST-CLOUD

TÉL. : 825-05-80

VERRES DE CONTACT

J. TINLOT

OPTICIEN DIPLOMÉ

9, rue Dailly, SAINT-CLOUD



825-58-32

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

Pâtisserie - Confiserie
Glaces - Cuisine

G. Chamignon

13, Rue Gounod

Tél. 408.28.77 - St-CLOUD (S.-et-O.)

54, Rue du Commerce - PARIS (15^e) - 783.56.04

Garage de Saint-Cloud

38, rue Dailly, SAINT-CLOUD

MOL. 47-47 et 48-41

LOCATION DE VOITURES
SANS CHAUFFEUR

STATION SERVICE

OUVERT JOUR ET NUIT TOUTE L'ANNÉE

ACHAT - VENTE

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - CARRELAGES

THOMAS ROSPIDE

7, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. : 408-68-50

AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, Successeur

PROPRIÉTÉS - TERRAINS - APPARTEMENTS

36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - 605-42-15 et 825-05-86

LIBRAIRIE GÉNÉRALE
ET CLASSIQUE

PAPETERIE DE BUREAU

98, Boulevard de la République, SAINT-CLOUD - Tél. : 825-71-13

Les Jeunes

PEINTURE - DÉCORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod

605-98-11

92 SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLUMBERIE - INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

G. CIRASSE & C^{ie}

P. HERTEMAN, GÉRANT

72, Rue Royale, SAINT-CLOUD — Tél. : 605.41-42

Le Cinéma de Saint-Cloud

LE RÉGENT

MOL. 66-16

LA BELLE SALLE POUR TOUS SPECTACLES A VOTRE DISPOSITION
DEMANDEZ LE PROGRAMME